



Bulletin

BIBLIOTHÈQUE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

VOLUME 46, NUMÉRO 1

2017



LA TRIBUNE DE LA PRESSE À QUÉBEC DEPUIS 1960

p. 5

////////////////////
La Chaire de recherche
sur la démocratie et
les institutions
parlementaires

p. 12

////////////////////
Les dates de l'élection
générale de 1867
au Québec

p. 17

////////////////////
1792 : à main levée
À tous les lecteurs
de bandes dessinées

p. 25

BIBLIOTHÈQUE

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Coordination

Pierre Skilling

Comité de rédaction

Jacques Gagnon

Frédéric Lemieux

Pierre Skilling

Soutien à la coordination et révision linguistique

Geneviève Court

Danielle Simard

Couverture et mise en page

Louise Williams

(Direction des communications,
des programmes éducatifs et de l'accueil)

Impression

Division de la reprographie

et de l'imprimerie

de l'Assemblée nationale

Adresse

Bulletin de la Bibliothèque

de l'Assemblée nationale

Édifice Jean-Antoine-Panet

1020, rue des Parlementaires

5^e étage, bureau 5.01

Québec (Québec) G1A 1A3

bulletin@assnat.qc.ca

[http://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/fr/
publications/1797-bulletin-de-la-bibliotheque](http://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/fr/publications/1797-bulletin-de-la-bibliotheque)

418 643-4567

Images de couverture

Robert Bourassa dans un impromptu de presse.

Photo : Lionel Levac

Les idées exprimées dans les articles
n'engagent que leur auteur.
La reproduction des articles est permise
avec la mention de la source.

Dépôt légal – 2017
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISSN 0701-6808



Papier fabriqué au Québec



Sommaire



Les armoiries attribuées à
Marc-Antoine Bras-de-Fer
de Châteaufort

p. 37



Chronique d'archives :
la collection Alain Lavigne

p. 40



Deux expressions
parlementaires colorées
d'autrefois

p. 43

4 Avant-propos

Le comité de rédaction

5 La Tribune de la presse à Québec depuis 1960 : l'aboutissement de trente ans de recherche

Jocelyn Saint-Pierre

12 La Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires : dix ans d'expertise

Gabriel Coulombe

17 Les dates de l'élection générale de 1867 au Québec

Jacques Carl Morin

24 Les lauréats 2017 des Prix du livre politique de l'Assemblée nationale

25 1792 : à main levée

À tous les lecteurs de bandes dessinées

Christian Blais

37 Les armoiries attribuées à Marc-Antoine Bras-de-Fer de Châteaufort

Marc Beaudoin

40 Chronique d'archives : la collection Alain Lavigne

Marise Falardeau

43 Deux expressions parlementaires colorées d'autrefois

*Encyclopédie du parlementarisme
québécois*

46 Brèves

Danielle Simard



Avant-propos

En cette année du 225^e anniversaire du parlementarisme québécois, certains auteurs de ce numéro du *Bulletin* dressent un bilan ou un inventaire à divers degrés. D'abord, l'historien Jocelyn Saint-Pierre a publié en 2016 le second tome de son histoire de la Tribune de la presse du Parlement québécois. Il se penche sur l'évolution des conditions de travail, l'influence des technologies sur la production de l'actualité politique et les rapports des courriéristes parlementaires avec les personnalités politiques depuis 1960.

Après dix années d'existence, la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires, créée à l'initiative de l'Université Laval et de l'Assemblée nationale, est devenue un véritable carrefour international de recherche et de formation. Son coordonnateur, Gabriel Coulombe, rend compte de ses réalisations et de ses perspectives.

Le juriste Jacques Carl Morin démystifie, quant à lui, une campagne électorale singulière : en 1867, fait unique dans notre histoire électorale, les citoyens choisissent simultanément un député provincial et un député fédéral. La date du scrutin varie d'une circonscription à l'autre, et les élections se déroulent sur une période de deux mois. Selon l'auteur, il n'en fallait pas plus pour que les conservateurs de Québec et d'Ottawa, appelés par le représentant de la reine à former un gouvernement, tentent de tirer avantage de la situation.

Dans le but de célébrer le 225^e anniversaire des premières élections sur notre territoire, l'Assemblée nationale a publié le recueil de bandes dessinées *1792 : à main levée*, qui relate quatre épisodes de l'histoire parlementaire du Bas-Canada. Christian Blais témoigne de ce projet original. Une occasion de découvrir plusieurs œuvres anciennes (tableaux, objets d'époque) qui n'ont pas pu, faute d'espace, figurer dans l'ouvrage, mais qui ont inspiré les bédéistes Vincent Giard, Réal Godbout, VAN et VoRo.

Par ailleurs, l'héraldiste Marc Beaudoin enquête sur les armoiries de Marc-Antoine Bras-de-Fer de Châteaufort, commandant intérimaire de la Nouvelle-France (1635-1636) après le décès de Samuel de Champlain, et commandant de Trois-Rivières (1636-1638).

L'archiviste Marise Falardeau présente la collection Alain Lavigne que l'Assemblée nationale conserve depuis 2016. D'une grande richesse, elle se compose de documents et d'objets qui, de 1867 à 2009, concernent les partis politiques, dont l'Union nationale, le Parti libéral du Québec et quelques autres.

Enfin, *l'Encyclopédie du parlementarisme québécois* nous remémore deux expressions jadis utilisées par les parlementaires et tombées dans l'oubli : les « froides régions de l'opposition » et le « massacre des innocents ».

Bonne lecture!

Le comité de rédaction



La Tribune de la presse à Québec depuis 1960 : l'aboutissement de trente ans de recherche

Le 6 avril dernier, au Salon international du livre de Québec, Jocelyn Saint-Pierre a obtenu le prix du ministère québécois des Relations internationales et de la Francophonie et du ministère des Affaires étrangères et du Développement international de France pour son ouvrage *La Tribune de la presse à Québec depuis 1960*. L'historien, qui a fait carrière à l'Assemblée nationale pendant une quarantaine d'années, se voyait ainsi récompensé pour ses recherches sur les relations entre les parlementaires et les médias dans la capitale québécoise. Il présente ici cette publication et brosse un tableau de ce champ de l'historiographie.

Jocelyn Saint-Pierre

Historien

Entré à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale en 1974, au programme de reconstitution des débats parlementaires antérieurs à 1963, j'y ai travaillé pendant 30 ans comme historien. Bien que mon champ de recherche fût surtout l'histoire parlementaire, j'ai aussi eu un grand intérêt pour la presse parlementaire.

La parution de *La Tribune de la presse à Québec depuis 1960*, peu de temps après l'édition des dernières sessions des *Débats de l'Assemblée législative du Québec* et la publication des introductions historiques – deux projets repris et dirigés par mon collègue Christian Blais – marquent l'aboutissement de mes recherches sur la presse parlementaire qui auront duré plus de 40 ans. Ces trois publications sont liées. Comme les introductions, l'histoire de la Tribune de la presse permet de mieux comprendre les débats reconstitués et de les placer dans le contexte politique de l'époque.

UN AUTRE FRUIT DE LA RECONSTITUTION DES DÉBATS

Pour établir des versions rigoureuses des débats parlementaires qui ont eu lieu avant 1963, il fallait faire la critique externe des documents, soit identifier les auteurs des chroniques parlementaires et déterminer comment et pour qui ils travaillaient. C'est alors que j'ai découvert la Tribune de la presse du Parlement. En dépouillant les journaux, nous collignons divers écrits sur cette question. J'ai montré ce dossier à l'historien Jean Hamelin qui m'a suggéré d'en faire le sujet d'un doctorat. Cela ferait connaître la reconstitution et lui donnerait une meilleure assise scientifique.

Dans les années 1980, j'ai donc poursuivi des études de doctorat sur la Tribune de la presse à l'Université Laval. Plusieurs années plus tard, Robert Comeau, professeur à l'Université du Québec à Montréal, m'a proposé de publier ma thèse, lui ajoutant une partie sur la période



Mosaïque 1960-1961. Les mosaïques ornent les murs des locaux de la Tribune dans l'édifice André-Laurendeau.

Fonds Tribune de la presse. Assemblée nationale du Québec
Photo : Harvey Majeau

contemporaine. Je me suis vite rendu compte que ce travail avait un tel volume qu'il faudrait en faire deux tomes. Le premier a été publié en 2007 sous le titre *Histoire de la Tribune de la presse à Québec, 1871-1959*. Voici maintenant le second tome qui a été un ambitieux projet de retraite.

Dès 2009, j'ai entrepris mes recherches. Je me suis retrouvé devant un problème de sources. Les archives sur cette époque sont rares, et les ouvrages sur ce sujet inédit le sont tout autant. Ma demande auprès de la Tribune pour être historien observateur a été acceptée pour l'automne 2009 et le printemps 2010. Par la suite, j'ai rencontré d'anciens courriéristes que

j'avais côtoyés à l'occasion des activités de « retrouvailles ». Ainsi, je suis entré en contact avec près de 200 personnes. J'ai également réalisé des entrevues avec des acteurs politiques.

La production m'aura occupé pendant sept ans. Les thèmes abordés sont les mêmes que ceux du premier tome, avec un ajout incontournable : les mutations technologiques dans les médias, qui n'ont cessé d'accélérer la circulation de l'information politique, et qui ont eu des répercussions sur les métiers de politicien et de journaliste.

LA TRIBUNE DE LA PRESSE ET SES MEMBRES

Avec le second volume, l'histoire de cette institution se poursuit jusqu'en 2012. J'y aborde l'admission de correspondants parlementaires de la radio et de la télévision en 1959, puis l'élargissement de la notion de membre en 1978 afin d'accueillir les collaborateurs des journalistes. J'y explique l'exercice du pouvoir d'accréditation et j'examine notamment la contestation par Sun Media devant la Cour supérieure, en 2009 et en 2010, du privilège parlementaire du président de l'Assemblée nationale de déléguer cette responsabilité aux membres de la Tribune de la presse. En outre, je compare la Tribune québécoise à celles de Londres, d'Ottawa, de Paris et de Washington.

Traditionnellement, les membres de la Tribune étaient des hommes. En février 1961, soit quelques mois avant l'élection de Marie-Claire

Kirkland, Evelyn Dumas est la première femme à entrer « dans ce grand collège de gars » qu'est le Parlement. Les correspondants ont une formation universitaire, classique ou collégiale, mais d'autres ont appris leur métier sur le tas. Aux journalistes de jadis se sont ajoutés du personnel technique, des chercheurs, des documentalistes et des gestionnaires. Le livre décrit leurs conditions de travail. Le métier donne le privilège d'être témoin au quotidien de l'histoire québécoise, mais la vie parlementaire demeure un monde clos. Le lecteur constatera que le cynisme est très répandu parmi les journalistes. Cette attitude est alimentée par le comportement de certains politiciens. S'ajoutent la routine, l'attente et les temps morts. Les courriéristes doivent faire vite et produire plus de nouvelles même s'ils sont ensevelis sous une masse d'information.



Mosaïque 2007.

Fonds Tribune de la presse. Assemblée nationale du Québec
Graphiste : Anne-Marie Jacques. Photo : Jacques Boissinot



Evelyn Dumas avec des collègues.
Collection Famille Dumas

LA PRESSE PARLEMENTAIRE DANS LE MONDE DES MÉDIAS

Ce livre fait un survol de l'histoire des médias représentés à la Tribune de la presse. Les nombreux changements dans le monde des communications depuis 1960 s'y répercutent automatiquement. Le plus important est le déclin de la presse écrite et de la radio et l'omniprésence de la télévision, elle-même menacée aujourd'hui par le Web. Plusieurs quotidiens ont disparu, comme *L'Événement*, *L'Action catholique*, *Montréal-Matin* et *The Montreal Star*. L'information parlementaire dans la presse régionale est maintenant quasi absente. Jusqu'aux années 1970, la radio assurait une bonne couverture politique, mais, avec la disparition des stations AM, des postes de correspondants parlementaires ont été abolis. De nos jours, les agences de presse

maintiennent leur présence, notamment la Canadian Press, ce qui n'est pas le cas pour tous les médias anglophones.

Depuis 20 ans environ, la télévision vit à l'heure de l'information continue, cette bête insatiable qu'il faut nourrir, et de l'information spectacle, qui dramatise les nouvelles. La télévision a besoin de vedettes. On s'attarde aux bévues, aux crises et très rarement aux idées ou aux programmes.

LA RELATION ENTRE LE MONDE POLITIQUE ET LA PRESSE

Ce tome II décrit la relation entre le monde politique et la presse, de Jean Lesage à Jean Charest. Ces rapports ont bien changé depuis 1960. Jadis, les partis politiques finançaient les journaux, et la presse parlait au nom du gouvernement ou de l'opposition. Progressivement, cette relation s'est inversée. Les partis politiques sont devenus dépendants de la presse parlementaire pour diffuser leurs messages et se faire connaître. Par ailleurs, les médias, qui ont besoin de contenu, couvrent abondamment la classe politique. Les protagonistes politiques et médiatiques, qui se retrouvent dans des camps adverses, ne peuvent exister les uns sans les autres.

Traditionnellement, les deux groupes entretenaient des rapports étroits du fait qu'élus et journalistes occupaient les mêmes lieux et qu'ils étaient peu nombreux. Leurs contacts quotidiens donnaient lieu à une relation amour-haine. En général, les relations étaient excellentes, mais en d'autres occasions, elles ont été tendues, attisées par une méfiance mutuelle.

LES LIEUX MÉDIATIQUES

Le pouvoir politique se concentre sur la colline Parlementaire, et l'hôtel du Parlement est la scène principale où évoluent acteurs politiques et représentants des médias. Au début des années 1960, tout se passait encore dans



Marcel Thivierge, Gérard Fecteau, Fernand Renault et Jean Lesage dans l'antichambre de la salle des Premiers-Ministres, en 1961. C'était avant les impromptus de presse.

Photo : Yves Tessier

cet édifice. L'endroit le plus symbolique est la tribune de la salle de l'Assemblée nationale, où les correspondants parlementaires ont leurs sièges.

Loin de leur port d'attache, les représentants des médias ont eu besoin de salles de rédaction. Elles ont été aménagées successivement à l'entrée de la salle de l'Assemblée nationale actuelle, dans la tour centrale, au deuxième étage de l'aile Grande Allée, et dans l'édifice André-Laurendeau. S'est ajoutée la salle de conférences de presse du premier étage de l'édifice Pamphile-Le May. Avec le développement des mêlées de presse (les *scrums*) et des points de presse, on a aménagé l'actuelle salle Bernard-Lalonde, nommée ainsi en l'honneur d'un caméraman du réseau CTV décédé en 2001. Mentionnons également la table des journalistes au restaurant Le Parlementaire, demeurée légendaire en raison de la présence de députés, de ministres et de hauts fonctionnaires qui venaient manger et discuter avec les journalistes.

Le champ d'action des correspondants est vaste : il englobe la ville de Québec, centre de la vie politique, Montréal, la métropole, tout le Québec et même au-delà. Il est fait de tous les lieux de rencontre que fréquente la classe politique : arénas, hôtels, restaurants, salles publiques, autocars et avions.

LA TECHNOLOGIE TUERA-T-ELLE LE JOURNALISME ?

La technologie occupe une bonne place dans cette analyse historique, que ce soit sur le plan de l'enregistrement ou de la transmission de la nouvelle. Imaginez-vous, on est passé du stylo, du calepin, du télégraphe, de la pellicule photo et du film au téléphone cellulaire, à l'ordinateur portable et à la caméra numérique.

On découvre l'importance du média par rapport au contenu du message. L'article d'une ou de deux colonnes est remplacé par les 140 caractères de Twitter. On préfère un clip de neuf secondes à un interview d'une



Robert Bourassa dans une mêlée de presse infranchissable. Les temps ont bien changé!

Photo : Lionel Levac



Dans l'attente d'une mêlée de presse en 1995.
Fonds Tribune de la presse. Assemblée nationale du Québec

douzaine de minutes. La réalisation d'un reportage sur film demandait autrefois une journée; la même nouvelle produite en format numérique ne requiert maintenant qu'une quinzaine de minutes. Selon certains, l'omniprésence des technologies de l'information et de la communication a appauvri le contenu du message. Les travailleurs de l'information doivent produire plus de nouvelles pour étancher la soif excessive des médias, alors qu'ils préféreraient consacrer plus de temps à la vérification, à la recherche et à la réflexion pour bonifier leurs articles ou leurs reportages.

À la base, *La Tribune de la presse à Québec depuis 1960* vise à faire connaître un groupe d'hommes et de femmes qui font partie d'une

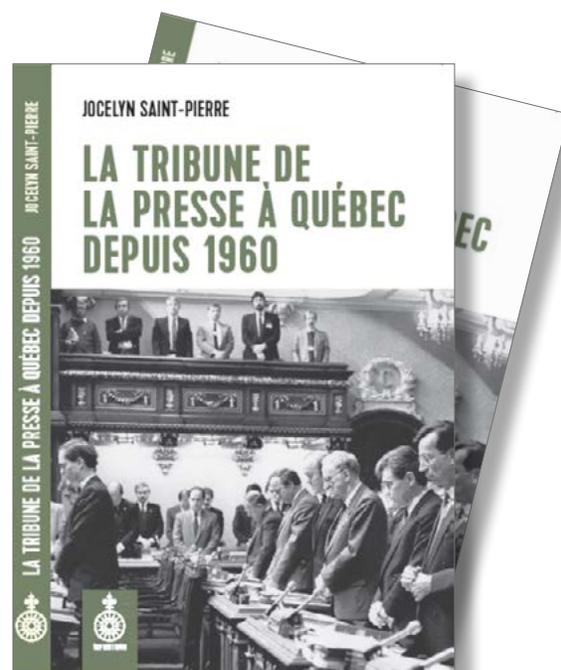
institution venue de Grande-Bretagne, de France et des États-Unis, mais qui est devenue typiquement québécoise. Ses membres, qui représentent le quatrième pouvoir, sont les yeux, les oreilles et la voix des citoyennes et des citoyens.

Je voudrais remercier sincèrement le personnel de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale. Que ce soit à la référence, à la recherche, aux périodiques ou aux archives, personne n'a ménagé ses efforts pour répondre à mes demandes. Il me reste à déposer aux archives de l'Assemblée la documentation que j'ai rassemblée.



Des journalistes posent des questions à Louise Beaudoin en 1995.
Fonds Tribune de la presse. Assemblée nationale du Québec

Même après avoir écrit ces deux volumes, je ne pense pas avoir épuisé le sujet, tant est grande sa richesse. Une étude de contenu sur le reportage radiophonique ou télévisé, qui analyserait scientifiquement la teneur du message, serait un apport important à ce champ de recherche. Il nous manque toujours un répertoire des journalistes et une histoire générale de la presse québécoise. Plus concrètement, la Tribune de la presse devrait aussi avoir son propre site Internet qui permettrait de mettre à jour l'information comme des listes de membres, des recueils de textes ou de témoignages, des photographies, des extraits sonores et vidéo. Ce pourrait être aussi un lieu d'échanges et de discussions. Voilà de belles pistes pour d'autres chercheurs qui prendront le relais.





La Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires : dix ans d'expertise

Après une décennie d'existence, la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires a gagné son pari : devenir un véritable carrefour international de recherche et de formation sur la démocratie et le parlementarisme.

Gabriel Coulombe

Coordonnateur

Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires

L'année 2017 marque le dixième anniversaire de la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires. Legs du 400^e anniversaire de la fondation de Québec, elle a été créée à l'initiative de l'Assemblée nationale du Québec, de la Faculté des sciences sociales et de la Faculté de droit de l'Université Laval. En plus d'être devenue un véritable carrefour international dans son domaine d'expertise, elle est aussi parvenue à donner le goût à de nouvelles générations de chercheurs et d'étudiants de travailler au développement des connaissances en matière de parlementarisme et de démocratie.

Dirigée successivement par les professeurs Louis Massicotte, François Gélinau, puis Eric Montigny, la Chaire est active tant en recherche et en formation qu'en diffusion des connaissances.

- Sur le plan de la recherche, la Chaire a fait paraître près de 150 publications (livres, articles de livres, articles scientifiques, etc.). On dénombre également près de 175 communications effectuées par ses chercheurs lors de différents colloques. Avec le concours de ses partenaires, elle a permis le démarrage et la réalisation de 31 projets de recherche d'envergure et publié 13 cahiers de recherche.
- Quatre projets de formation ont vu le jour, soit : une formation à distance créditée, en collaboration avec les assemblées nationales québécoise et française; un programme de

formation en ligne pour les Amériques dans le cadre d'un projet avec le Centre de la francophonie des Amériques; un programme de formation pour les cadres parlementaires, qui réunit annuellement une vingtaine de participants de la Francophonie; l'Université d'été sur la démocratie en collaboration avec l'Institut d'études politiques de Bordeaux et l'Université libre de Bruxelles.

- La Chaire a contribué à l'organisation d'une quinzaine de colloques regroupant quelque 1500 participants. À cela, il importe d'ajouter plus de 120 conférences et tables rondes sur des thèmes variés. La Chaire a également développé différents outils afin de rejoindre un public plus large.

La Chaire s'appuie sur des partenaires de premier plan, soit l'Assemblée nationale du Québec, l'Assemblée nationale de la France, le Directeur général des élections du Québec, le Commissaire au lobbyisme, le Protecteur du citoyen, le Vérificateur général, la maison de sondage CROP, Sciences Po Bordeaux, l'Université libre de Bruxelles et l'Organisation des États américains (OEA). Les partenariats avec les institutions québécoises donnent lieu au développement de plusieurs projets de recherche alors que ceux établis en collaboration avec les établissements universitaires européens ont principalement pour objectif de développer et d'offrir différents programmes de formation. Le partenariat avec l'OEA est l'occasion pour des

professeurs et des étudiants-chercheurs affiliés à la Chaire de prendre part à diverses missions d'observation électorale qui se déroulent en Amérique latine.

En recherche, la Chaire peut compter sur la collaboration d'une quinzaine de professeurs-chercheurs, originaires du Québec et de l'Europe. Chaque année, plus d'une vingtaine d'étudiants inscrits aux cycles supérieurs dans les programmes de science politique, de droit, d'affaires publiques ou d'études internationales contribuent, à titre d'auxiliaires de recherche, aux différents projets menés par la Chaire.

Ces dernières années, l'équipe de la Chaire a par ailleurs poursuivi ses efforts visant à développer une communauté de chercheurs et à consolider sa place au sein de la Francophonie. À cet effet, un accent particulier a été mis sur le développement d'activités de formation, telles que le Programme international de formation parlementaire, l'Université d'été sur la démocratie, l'Atelier de leadership pour femmes parlementaires,

la formation en ligne sur le parlementarisme du Parlement francophone des jeunes des Amériques et le cours intitulé Parlementarisme comparé : Québec-France.

La Chaire comprend un comité directeur de la gouvernance, qui détermine ses grandes orientations, de même qu'un comité scientifique, qui choisit les projets de recherche, en approuve le contenu et désigne les boursiers. Ce programme de bourses existe depuis six ans. À ce jour, il a soutenu plus de 25 étudiants, sélectionnés parmi plus de 100 candidatures.

Cette année, le comité scientifique a décerné des bourses d'études à quatre étudiants. Il s'agit de Jean-Charles Del Duchetto (bourse CROP Élyse Turmel), Roxanne Guérard (bourse de doctorat), Catherine Ouellet (bourse de maîtrise) et Alexandre Fortier-Chouinard (bourse de maîtrise). Ils se sont vu remettre ces prix lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec, sous la présidence de M. Jacques Chagnon.



La cérémonie de remise des bourses 2017 de la Chaire à quatre étudiants s'est déroulée à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale.

Photo : Claude Mathieu

En 2015, le Comité scientifique a créé un nouveau prix honorifique. Il est remis tous les deux ans. Il souligne la carrière exceptionnelle d'une Québécoise ou d'un Québécois s'étant illustré en matière de démocratie.

M. Bernard Derome, journaliste en affaires publiques, a été en 2015 le premier lauréat du prix. M. Clément Duhaime, autrefois de l'Organisation internationale de la Francophonie, a reçu en 2017 la seconde récompense. La remise du prix s'est déroulée chaque fois lors d'une cérémonie à l'hôtel du Parlement du Québec, en marge d'un colloque organisé par la Chaire.

LES PROJETS DE RECHERCHE

Les travaux des chercheurs de la Chaire s'appuient notamment sur le financement de projets par ses partenaires. Des fonds de recherche d'organismes subventionnaires viennent également élargir les activités régulières. Rappelons que les projets de recherche financés par la Chaire sont approuvés par son comité scientifique. En plus d'approfondir une problématique liée à la démocratie ou au parlementarisme, ces travaux intègrent des étudiants au sein d'équipes de chercheurs. Voici quelques-uns des projets en cours :

- *Analyse de l'influence législative et médiatique des interventions du Protecteur du citoyen*, sous la direction de Steve Jacob, avec Eric Montigny et Mathieu Ouimet;



Bernard Derome a été en 2015 le premier lauréat du Prix de la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires.

Photo : François Plante

- *Étude d'impact de la loi 2 sur la vie démocratique, les dépenses effectuées et sur les revenus des partis politiques en période électorale au Québec (2012-2014) et sur le plan juridique*, sous la direction de Patrick Taillon, avec Eric Montigny et François Gélinau;
- *Parents – enfants : influences mutuelles? Une étude expérimentale sur l'éducation à la citoyenneté et la socialisation politique (2016-2018)*, sous la direction de Valérie-Anne Mahéo;
- *Jean Charles Bonenfant et l'« esprit de la Confédération »*, sous la direction de Patrick Taillon et Guy Laforest;
- *Le Baromètre des Amériques (Université Vanderbilt) – volet haïtien*, sous la direction de François Gélinau.

LES ACTIVITÉS DE FORMATION

Depuis 2016, la Chaire s'associe à Sciences Po Bordeaux et à l'Université libre de Bruxelles pour offrir une université d'été sur la démocratie. Cette formation annuelle est destinée tant aux étudiants gradués qu'aux praticiens. La première saison s'est déroulée à Bordeaux du 27 juin au 2 juillet 2016. L'édition 2017 a eu lieu du 23 au 27 mai à Québec et avait pour thème la participation démocratique. En 2018, cette formation se tiendra à Bruxelles.



En 2017, la Chaire a décerné le Prix pour une deuxième fois. Clément Duhaime en est le lauréat.

Photo : Justin Savoie

Dans le cadre d'une entente ratifiée par la Banque mondiale et l'Assemblée nationale du Québec, le Programme international de formation parlementaire (PIFP) s'est tenu à Québec à trois reprises, en 2015, en 2016 et en 2017, alors que l'Assemblée nationale du Sénégal accueillera la quatrième session. Cette formation, qui rassemble chaque année une vingtaine de participants, est offerte exclusivement en français. Elle vise le renforcement des capacités des membres du personnel des parlements de pays francophones. Grâce aux enseignements prodigués par des universitaires et des experts francophones du Nord et du Sud ainsi qu'aux échanges avec leurs vis-à-vis de l'Assemblée nationale du Québec, les participants acquièrent des connaissances à la fois théoriques et pratiques sur la conception, l'organisation et l'administration du travail parlementaire.

Une formation à distance élaborée en collaboration avec les assemblées nationales québécoise et française a par ailleurs été offerte pour la quatrième fois à l'hiver 2017. Ce cours en ligne, qui porte sur le parlementarisme comparé Québec-France, est offert à des étudiants de premier cycle de l'Université Laval. En plus des deux assemblées, des professeurs de l'Université Laval et de l'Institut d'études politiques de Bordeaux y collaborent. Depuis le lancement de cette formation, des hauts fonctionnaires de l'Assemblée nationale française viennent effectuer une visite officielle à la Chaire sur une base annuelle, et ce, afin de consolider le partenariat entre les deux institutions, d'offrir des conférences et de participer à des séminaires avec des étudiants-chercheurs. Aussi, la quatrième édition de la formation en ligne sur le parlementarisme du Parlement francophone des jeunes des Amériques a été donnée à l'automne 2016 dans le cadre d'un projet avec le Centre de la Francophonie des Amériques. Depuis 4 ans, près de 400 personnes ont ainsi pu être initiées aux procédures parlementaires en vigueur au Québec et ailleurs dans les Amériques.

Enfin, la Chaire a collaboré à un programme de formation destiné à des femmes parlementaires francophones sous l'égide de l'Assemblée nationale. Cette formation est axée

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

LA PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE



SCSCIENCES
PC
Bordeaux

ULB UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

23 au 27 mai 2017
au pavillon Charles-De Koninck de l'Université Laval, Québec

Pour plus d'informations :
www.democratie.chaire.ulaval.ca

Pour vous inscrire, écrire à
chairedemocratie@pol.ulaval.ca

Cette formation est ouverte aux étudiants de 2^e et 3^e cycle, aux étudiants de 1^{er} cycle inscrits au profil distinction, de même qu'aux professionnels.



Centre
Emile Durkheim



Chaire de recherche
sur la démocratie et les institutions
parlementaires



**UNIVERSITÉ
LAVAL**

Faculté des sciences sociales
Département de science politique

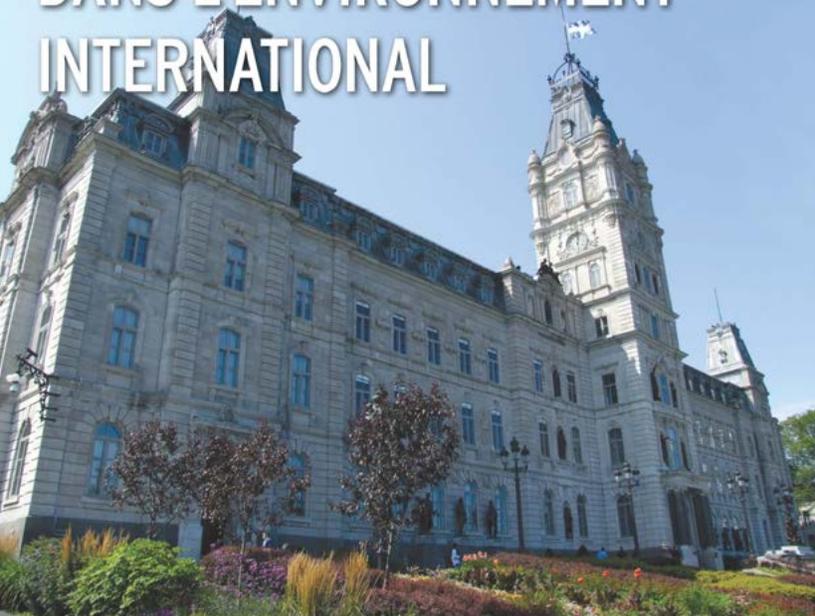
sur les compétences propres à l'exercice d'un leadership transformationnel, afin de développer le plein potentiel des femmes parlementaires. Il mise sur l'optimisation de leurs aptitudes individuelles et l'acquisition des compétences dans la défense des droits des femmes sur des thèmes prioritaires sur la scène internationale. Cet atelier s'est tenu du 6 au 10 mars 2017 à l'Assemblée nationale du Québec. Elle l'a organisé en collaboration avec l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, le Groupe femmes, politique et démocratie, la Chaire en leadership dans le secteur public de l'École

Colloque organisé par :



Chaire de recherche
sur la démocratie et les institutions
parlementaires

LES PARLEMENTS DANS L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL



Partenaires de l'événement :



Le 1^{er} mars 2017
à la Salle du Conseil législatif
de l'Hôtel du Parlement du Québec

Inscription gratuite, mais obligatoire
Réservez votre place en envoyant un courriel
à colloquedemocratie@pol.ulaval.ca

Pour consulter le programme, rendez-vous
à www.democratie.chaire.ulaval.ca

nationale d'administration publique ainsi que la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires.

LA DIFFUSION DES CONNAISSANCES

En mars 2017, la Chaire a organisé un colloque sur les parlements dans l'environnement international, avec la collaboration des Hautes études internationales, du Centre d'études interaméricaines, du Département de science politique de l'Université Laval, de la Société des relations internationales de Québec et du Cercle

québécois des affaires internationales. Le colloque a eu lieu à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

Le 19 décembre 2016, la Chaire a de plus collaboré à un séminaire sur Jean-Charles Bonenfant et l'« esprit de la Confédération », qui s'est tenu à l'Assemblée nationale du Québec. Cet événement était le fruit d'un partenariat avec le Centre de recherche interdisciplinaire sur la diversité et la démocratie au Québec, le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes, la Fondation Jean-Charles-Bonenfant et la bibliothèque de l'Université Laval.

La Chaire contribue également à l'organisation de conférences et de tables rondes sur des sujets en lien avec ses axes de recherche. Chaque année, une vingtaine d'événements de ce type ont lieu. Afin de rejoindre un plus vaste public, la Chaire anime désormais une page Facebook et un compte Twitter. Toutes les informations relatives aux activités de recherche, à la formation et à la diffusion des connaissances sont aussi disponibles sur le site Web de la Chaire : www.democratie.chaire.ulaval.ca.

LES PERSPECTIVES POUR 2017-2018

En 2017-2018, la Chaire entend consolider son rôle de carrefour international de recherche afin de demeurer une référence incontournable dans son domaine, particulièrement au sein de la Francophonie. Dans cet esprit, la Chaire a récemment conclu un accord avec un premier partenaire africain, soit la Faculté des sciences juridiques et politiques de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, alors que la quatrième édition du Programme international de formation parlementaire se tiendra dans la capitale sénégalaise. En plus d'intensifier la collaboration avec l'Institut d'études politiques de Bordeaux et une nouvelle unité de recherche créée au sein de l'Université libre de Bruxelles, la Chaire entend développer des projets de recherche et de diffusion avec la Chaire de recherche en études parlementaires de la Chambre des députés du Luxembourg.



Les dates de l'élection générale de 1867 au Québec

Fait unique dans notre histoire politique, les élections de 1867 pour désigner les premiers députés à la Chambre des communes et à l'Assemblée législative se déroulent simultanément. En outre, elles s'étendent sur une période de deux mois, en août et en septembre, selon ce qu'indiquent diverses sources. Est-ce bien le cas? Le présent article apporte des éclaircissements.

Jacques Carl Morin

Juriste retraité du ministère de la Justice

La Loi constitutionnelle de 1867¹, entrée en vigueur le 1^{er} juillet 1867, prévoyait pour la nouvelle fédération canadienne une Chambre des communes formée de 181 membres dont 65 députés du Québec², soit un pour chacun des districts électoraux du Bas-Canada, selon les délimitations établies par le Parlement du Canada-Uni³.

Par ailleurs, les quatre provinces – Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse – du nouveau pays seraient dotées chacune d'une assemblée d'élus. Celle du Québec compterait 65 députés élus dans les mêmes circonscriptions que les députés fédéraux⁴. Les premières élections québécoises se feraient « aux mêmes temps et lieux que l'élection d'un membre à la Chambre des communes du Canada⁵ ». En d'autres termes, les électeurs d'une circonscription choisiraient simultanément un député provincial et un député fédéral. Ce qui ne signifie pas pour autant que la date du scrutin serait la même pour l'ensemble des 65 circonscriptions du Québec. Au contraire, elle pourrait varier d'une circonscription à l'autre comme c'était le cas sous le régime de l'Acte d'Union. D'ailleurs, les conservateurs John A. Macdonald et Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, appelés par le représentant de la reine à former un gouvernement, le premier à Ottawa, le second à Québec, fixent la tenue du scrutin d'abord « dans les comtés où ils [sont]



Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, premier ministre de la province de Québec (1867-1873).

Collection madame Adélar Godbout
Assemblée nationale du Québec
Photo : J. E. Livernois Limitée Québec



John A. Macdonald, premier ministre du dominion du Canada (1867-1873; 1878-1891), vers 1868-1870.

Bibliothèque et Archives Canada, e011073153
Image reproduite sous licence CC BY 2.0

sûrs de la victoire pour se jeter ensuite sur les autres circonscriptions avec le prestige des succès déjà obtenus⁶ ».

Quand précisément eurent lieu ces élections? Voilà la question à laquelle nous tenterons de répondre et qui, en conclusion, nous permettra de vérifier si le stratagème des conservateurs a effectivement joué en leur faveur.

Le 7 août 1867, le gouvernement fédéral décrète la tenue d'élections générales aux fins d'élire les 181 députés de la Chambre des communes⁷. Le lendemain, le gouvernement québécois ordonne la tenue d'un scrutin général dans la nouvelle province de Québec pour élire les députés de l'Assemblée législative⁸. Dans les deux cas, la date même des élections n'est pas précisée dans les « lettres patentes ». Tout au plus, celles-ci prévoient, dans une langue électorale bâtarde, que « les writs seront [...] retournables le 24 septembre, à l'exception des writs de Gaspé, et de Chicoutimi et Saguenay, lesquels writs seront retournables le 24 octobre⁹ ».

Les rapports officiels faisant état des résultats détaillés dans chacune des circonscriptions ne contiennent aucun renseignement sur la date des élections¹⁰. En revanche, deux documents tirés, l'un des *Journaux de la Chambre des communes*, l'autre des *Journaux de l'Assemblée législative*, contiennent des éléments pertinents.

Le *Rapport des noms des Membres élus pour servir dans l'Assemblée Législative de la province de Québec, conformément aux Writs émis par Son Excellence l'honorable Sir Narcisse Fortunat Belleau, Lieutenant-gouverneur de la province de Québec, portant date le huitième jour d'Août mil huit cent soixante-et-sept* (ci-après appelé *Rapport sur les élus à l'Assemblée législative*), indique, pour chacune des circonscriptions, le nom de l'officier rapporteur¹¹, **la date de l'élection des membres**, la date de réception des rapports et le nom des membres élus; une colonne « Remarques » contient notamment la mention « élu par acclamation » lorsqu'un seul candidat a brigué les suffrages¹².

De son côté, le *Rapport des noms des Membres élus pour la Chambre des communes du Canada, conformément aux Brefs émis*

par Son Excellence le très-Honorable Charles Stanley, Vicomte Monck, Baron Monck de Ballytrammon, dans le comté de Wexford, dans la Pairie d'Irlande, et Baron Monck de Ballytrammon, dans le comté de Wexford, dans la Pairie du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Gouverneur Général du Canada, portant la date du septième jour d'août mil huit cent soixante-et-sept (ci-après appelé *Rapport sur les élus à la Chambre des communes*) ne précise pas la date de l'élection de chacun des députés fédéraux¹³. Par contre, on y trouve le nom des officiers rapporteurs, la date du rapport d'élection des membres, une colonne « Réception du rapport », le nom du membre élu et une colonne « Observations ».

Ces deux rapports sont des documents officiels qui, en dépit de leur force probante, ne sont pas exempts d'erreurs. À titre d'exemple, le *Rapport sur les élus à l'Assemblée législative* omet d'indiquer que les députés des circonscriptions de Pontiac, de Témiscouata et de Vaudreuil ont été élus « par acclamation » comme l'indique pourtant le rapport du greffier de la couronne en chancellerie¹⁴.

Aussi, nous avons cru nécessaire, dans un premier temps, de vérifier les dates des élections mentionnées dans le *Rapport sur les élus à l'Assemblée législative* en effectuant des recoupements entre ces dernières et les données figurant dans le *Rapport sur les élus à la Chambre des communes* puisque, dans une même circonscription, les électeurs étaient appelés à élire simultanément un député provincial et un député fédéral, sous la responsabilité du même officier rapporteur.

Ces recoupements font ressortir certaines anomalies en ce qui a trait aux circonscriptions de Beauce, de Brome, de Chicoutimi et Saguenay, de L'Assomption et de Montmagny, pour lesquelles la date de l'élection du député à l'Assemblée législative est, sans justification, postérieure à celle indiquée pour le rapport du député fédéral pour la même circonscription.

EXTRA.



The Canada Gazette.

PUBLISHED BY AUTHORITY.

OTTAWA, THURSDAY, AUGUST 8, 1867.

C A N A D A.


H. W. SPITTED.

[L. S.] PROVINCE OF ONTARIO.

VICTORIA, by the Grace of God, of the United Kingdom of Great Britain and Ireland, QUEEN, Defender of the Faith, &c., &c., &c.

To all to whom these presents shall come—GREETING:

WHEREAS We are desirous and resolved, as soon as may be, to meet Our People of Our Province of Ontario, and to have their advice in Parliament; We do make Known Our Royal Will and Pleasure to call a Legislature or Parliament, and do further declare that by the advice of Our Executive Council of Ontario, We have this day, given Orders for issuing Our Writs in due form, for calling a Legislature or Parliament in Our said Province, which Writs are to bear date on the SEVENTH day of AUGUST instant, and to be returnable on the TWENTY-FOURTH day of SEPTEMBER next.

In Testimony Whereof, We have caused these Our Letters to be made Patent, and the Great Seal of Ontario, to be hereunto affixed: WITNESS, Our Right Trusty and Well-Beloved HENRY WILLIAM SPITTED, Companion of the Bath, Major General in Our Service, Lieutenant Governor of Our Province of Ontario. At Our Government House, in Our CITY of TORONTO, in Our said Province, this SEVENTH day of AUGUST, in the year of Our Lord, one thousand eight hundred and sixty-seven, and in the thirty-first year of Our Reign.

By Command,
S. J. VAN KOUGHNET,
Clerk of the Crown in Chancery,
Ontario.

[L. S.] CANADA.
PROVINCE OF QUEBEC.

VICTORIA, by the Grace of God, of the United Kingdom of Great Britain and Ireland, QUEEN, Defender of the Faith, &c., &c., &c.

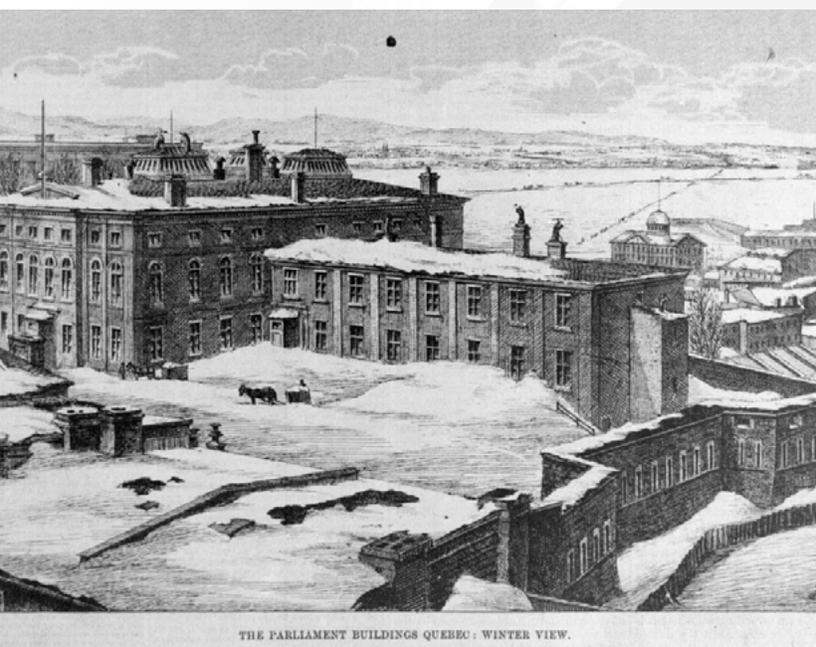
To all to whom these presents shall come—GREETING:

WHEREAS We are desirous and resolved, as soon as may be, to meet Our People of Our Province of Quebec, and to have their advice in Parliament; We do make Known Our Royal Will and Pleasure to call a Legislature or Parliament, and do further declare that by the advice of Our Executive Council of Quebec, We have this day, given Orders for issuing Our Writs in due form, for calling a Legislature or Parliament in Our said Province, which Writs are to bear date on the EIGHTH day of AUGUST instant, and to be returnable on the TWENTY-FOURTH day of SEPTEMBER next, except however the Writs for the Electoral Division of Gaspé and for the Electoral Division of Chicoutimi and Saguenay, which Writs will be returnable on the TWENTY-FOURTH day of OCTOBER next.

In Testimony Whereof, We have caused these Our Letters to be made Patent, and the Great Seal of Quebec, to be hereunto affixed: WITNESS, Our Trusty and Well-Beloved NAZARUS FORESTIER BARLET, Knight, Lieutenant Governor of Our Province of Quebec. At Our Govern-

Dans son édition du 8 août 1867, *The Canada Gazette* publie la proclamation ordonnant la tenue du scrutin pour élire les députés de la nouvelle Assemblée législative du Québec.

Bibliothèque et Archives Canada



THE PARLIAMENT BUILDINGS QUEBEC: WINTER VIEW.

Vue du parlement de la côte de la Montagne, à Québec, tirée du *Canadian Illustrated News*, 30 janvier 1875. Ce bâtiment modeste abrite les parlementaires de la province du Canada jusqu'à l'automne 1865 et devient, à partir de 1867, le parlement de la nouvelle province de Québec. Cet édifice, qui se voulait temporaire, est détruit par les flammes le 19 avril 1883.

Archives de la Ville de Québec, NO22266

Les dates de l'élection des membres à l'Assemblée législative et celles des rapports d'élection des membres élus à la Chambre des communes peuvent parfois coïncider. C'est d'ailleurs le cas de 11 élections, dont 10 sans opposition¹⁵. En revanche, la date de l'élection à l'Assemblée législative ne peut être postérieure à l'autre, hormis le cas où le député fédéral est élu sans opposition et le député provincial est élu à la suite d'un scrutin¹⁶. En effet, le rapport d'élection du député fédéral est dressé par l'officier rapporteur et il fait état, soit de l'élection « par acclamation » du seul candidat en lice, soit du nombre de votes exprimés en faveur de chaque candidat s'il y a eu scrutin. Ce rapport est nécessairement concomitant ou postérieur, soit au jour de la déclaration de candidature s'il y a eu élection sans opposition, soit au deuxième jour de scrutin dans les autres cas, puisque le scrutin se déroulait sur deux journées consécutives entre 9 heures et 17 heures¹⁷.

Examinons de plus près les cinq circonscriptions électorales pour lesquelles nous avons remarqué des anomalies et également celle de L'Islet, où la date de l'élection soulève une difficulté.

BEAUCE

Puisque le double mandat est possible jusqu'en 1874, Christian Henry Pozer et Henri-Elzéar Taschereau briguaient tous deux le siège de Beauce à l'Assemblée législative et celui de la même circonscription à la Chambre des communes. Selon le *Rapport sur les élus à l'Assemblée législative*, Pozer a été élu le 16 septembre. De son côté, le *Rapport sur les élus à la Chambre des communes* mentionne le 13 septembre comme date du rapport de son élection. Dans la chronologie des événements, la date du scrutin ne peut être postérieure, comme c'est le cas ici, à la date du rapport de l'élection.

En ne considérant que ces deux rapports, le 13 septembre devrait être privilégié comme date de l'élection de Pozer pour les deux chambres. Cependant, il est vraisemblable qu'il ait été élu quelques jours auparavant. En effet, une dépêche du 10 septembre rapporte que ce candidat est en avance¹⁸. Selon une autre dépêche, celle-là datée du 11 septembre, Pozer est élu¹⁹. Aussi, le scrutin s'est probablement déroulé les 10 et 11 septembre, Pozer étant déclaré élu le 11 septembre.

BROME

Christopher Dunkin a été élu sans opposition pour représenter les électeurs de Brome dans les deux parlements. Le *Rapport sur les élus à l'Assemblée législative* indique le 3 septembre comme date de son élection, alors que le *Rapport sur les élus à la Chambre des communes* donne le 26 août comme date du rapport de son élection. La présentation des candidatures se déroulant le même jour pour les deux élections sous la présidence du même officier rapporteur, la date du 26 août doit être retenue.

D'ailleurs, dans dix élections où le député provincial et le député fédéral ont été élus sans opposition, la date de l'élection coïncide avec la date du rapport d'élection. En outre, des sources secondaires confirment que le jour de la déclaration de candidature s'est bel et bien déroulé le 26 août et qu'à cette occasion Dunkin a remporté les deux sièges²⁰.

CHICOUTIMI ET SAGUENAY

Pierre-Alexis Tremblay a été élu sans opposition pour représenter les électeurs de Chicoutimi et Saguenay à la fois à l'Assemblée législative et à la Chambre des communes. Le *Rapport sur les élus à l'Assemblée législative* indique le 17 septembre comme date de son élection alors que le *Rapport sur les élus à la Chambre des communes* mentionne le 16 comme date du rapport de son élection. Aucune source complémentaire ne permet de confirmer l'une ou l'autre date, mais celle du 16 septembre nous semble la plus plausible dans la mesure où la date du scrutin ne peut être postérieure à celle du rapport d'élection.

L'ASSOMPTION

Étienne Mathieu a été élu sans opposition député conservateur de L'Assomption le 24 septembre selon ce qu'il appert du *Rapport sur les élus à l'Assemblée législative*. Pour sa part, Louis Archambeault a été élu député de la même circonscription à la Chambre des communes à la suite de deux jours de scrutin; le rapport de son élection porte la date du 7 septembre.

La date du 24 septembre est sans aucun doute erronée et ne peut être retenue comme date de l'élection de Mathieu. Premièrement, dans la mesure où Mathieu a été élu sans opposition à l'Assemblée législative, la date de son élection ne peut être postérieure au 7 septembre. Deuxièmement, cette mention du 24 septembre apparaît davantage comme une simple erreur d'écriture. En effet, au lieu d'indiquer le mois, on a utilisé négligemment, à la suite du nombre « 24 », des guillemets

doubles pour ne pas répéter une entrée déjà écrite dans les lignes précédentes sans tenir compte que celles-ci visaient deux élections tenues en septembre et une circonscription où il n'y a pas eu d'élection.

Joliette	3 septembre
Kamouraska
Laprairie	3 “.....”
L'Assomption	24 “.....”

D'ailleurs, le texte anglais du *Rapport sur les élus à l'Assemblée législative* mentionne « August 24 » comme date de l'élection de Mathieu²¹.

Troisièmement, une date aussi tardive pourrait s'expliquer, dans le cas des circonscriptions de Gaspé, de Chicoutimi et Saguenay dont les brefs d'élection n'étaient retournables, en raison de leur éloignement, que le 24 octobre, soit un mois après ceux des autres circonscriptions. Ce n'est pas le cas de L'Assomption. Finalement, des sources secondaires confirment le 24 août comme date de l'élection de Mathieu²².

MONTMAGNY

Louis-Henri Blais a été élu sans opposition député de Montmagny le 4 septembre selon le *Rapport sur les élus à l'Assemblée législative*. Pour sa part, Joseph-Octave Beaubien a été élu, également sans opposition, député fédéral de cette même circonscription; le *Rapport sur les élus à la Chambre des communes* mentionne le 24 août comme date du rapport de son élection. Cette dernière date, confirmée par des sources secondaires, doit être retenue comme date de l'élection de Blais à l'Assemblée législative²³.

L'ISLET

Selon le *Rapport sur les élus à l'Assemblée législative*, Pamphile-G. Verreault a été élu le 11 septembre député de L'Islet. Par contre, *L'Événement* rapporte que cette élection, comme celles de Berthier, de

Drummond-Arthabaska, d'Hochelaga, de Montcalm, de Rimouski et de Yamaska, ont commencé le lundi 9 septembre²⁴. Le journal du lendemain indique que le scrutin s'est poursuivi une deuxième journée, comme la loi le prévoit²⁵. Il apparaît donc vraisemblable que Verreault a été élu le 10 septembre à l'issue du deuxième jour de vote. D'ailleurs, pour les autres circonscriptions dont le scrutin s'est tenu en même temps que celui de L'Islet, les électeurs ont exercé leur droit de vote les 9 et 10 septembre comme le mentionne le *Rapport sur les élus à l'Assemblée législative*²⁶.

À l'exception des circonscriptions de Beauce, de Brome, de Chicoutimi et Saguenay, de L'Assomption, de L'Islet et de Montmagny, et en l'absence de renseignements divergents dans les nombreux journaux que nous avons consultés, nous tenons pour avérées les dates des élections indiquées dans le *Rapport sur les élus à l'Assemblée législative*.

Avec les corrections que nous avons apportées, nous pouvons dès lors établir, par ordre chronologique, les dates d'élection dans chacune des circonscriptions du Québec (voir le tableau ci-contre). On constate que des 19 élections tenues au cours du mois d'août, les conservateurs en ont remporté 18. Puis, dans les trois premiers jours de septembre, les conservateurs sont victorieux à 16 reprises sur les 19 sièges en jeu. C'est dire que, dès le 3 septembre, les conservateurs possédaient la majorité absolue des sièges à l'Assemblée législative, soit 34 sur 65.

Au terme de ces premières élections générales, la répartition des sièges à l'Assemblée législative se présentait comme suit : conservateurs 51, libéraux 12, autre parti 1²⁷. Un siège, celui de Kamouraska, n'a pas pu être pourvu, car l'élection n'a pu se tenir en raison d'actes de violence et d'intimidation lors de la présentation des candidatures²⁸.

1. 30 & 31 Vict., c. 3 (R.U.).

2. *Ibid.*, art. 40.

3. *Acte pour augmenter la représentation du peuple de cette province en Parlement*, 16 Vict., c. 152; *Acte de la représentation parlementaire de 1853*, 18 Vict., c. 76.

4. *Loi constitutionnelle de 1867*, précitée, note 1, art. 80.

5. *Ibid.*, art. 89.

6. Jean et Marcel Hamelin, *Les mœurs électorales dans le Québec de 1791 à nos jours*, Montréal, Les Éditions du Jour, 1962, p. 84. Voir aussi Jean Hamelin, John Huot, Marcel Hamelin, *Aperçu de la politique canadienne au XIX^e siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1965, p. 48.

7. *The Canada Gazette*, 10 août 1867, p. 33-34.

8. *Ibid.*, 8 août 1867, p. 1-2.

9. *Ibid.* Dans les lois électorales subséquentes, le mot « writ » sera remplacé par « bref d'élection » puis par « décret de convocation des électeurs ».

10. *Rapport des élections pour la Chambre des communes compilé par Édouard Langevin*, Hunter, Rose et Lemieux, Ottawa, 1868; *Rapport du Greffier de la Couronne en Chancellerie tiré des Archives des élections de l'Assemblée législative de la Province de Québec indiquant le nombre collectif des votes inscrits en faveur de chaque candidat*, Québec, Presses à vapeur d'Augustin Côté et Cie, Québec, 1867.

11. Calque de l'anglais pour directeur du scrutin.

12. *Journaux de l'Assemblée législative de la Province de Québec*, 1867-1868, p. V-IX.

13. *Journaux de la Chambre des communes de la Puissance du Canada*, 1867-1868, p. XV-XIX.

14. Précité, note 10, p. 26-27 et 34-37.

15. Deux-Montagnes, Laval, Lotbinière, Montmorency, Montréal-Centre, Québec, Québec-Est, Québec-Ouest, Témiscouata et

Terrebonne. L'élection de Québec-Centre nécessita la tenue d'un scrutin.

16. Compton, Lévis, Montcalm, Ottawa, Saint-Maurice et Sherbrooke.

17. *Acte pour abroger certains Actes y mentionnés, et pour amender, refondre et résumer en un seul Acte les diverses dispositions des statuts maintenant en vigueur pour régler les élections des membres qui représentent le peuple de cette Province à l'Assemblée législative*, 1849, 12 Vict., c. 27, art. 17.

18. *The Gazette*, 11 septembre 1867.

19. *L'Événement*, 11 septembre 1867; *The Gazette*, 12 septembre 1867.

20. *The Quebec Mercury*, 26 août 1867; *Le Journal de Québec*, 27 août 1867; *L'Ordre*, 28 août 1867; *The Gazette*, 27 août 1867.

21. *Journals of the Legislative Assembly of the Province of Quebec*, 1867-68, p. X.

22. *Le Canadien*, 19 août 1867; *La Minerve*, 26 et 27 août 1867; *L'Événement*, 2 et 4 septembre 1867; *The Montreal Herald*, 3 septembre 1867; *The Quebec Daily News*, 4 septembre 1867; *La Minerve*, 5 septembre 1867.

23. *L'Événement*, 24 août 1867; *Le Canadien*, 26 août 1867; *Le Franco-Canadien*, 28 août 1867.

24. *L'Événement*, 9 septembre 1867.

25. *L'Événement*, 10 septembre 1867. *La Minerve*, 9 septembre 1867, indique, dans le calendrier des élections à venir, les 9 et 10 septembre comme dates du scrutin.

26. Précité, note 11, p. V-IX.

27. Il s'agit de Pierre-Alexis Tremblay, député de Chicoutimi et Saguenay.

28. Voir à ce sujet le « Premier rapport du comité permanent des privilèges et élections », dans *Journaux de l'Assemblée législative de la Province de Québec*, 1867-68, appendice n° 1.

DATES DE L'ÉLECTION DES DÉPUTÉS À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE EN 1867 PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE

Circonscription	Dates de l'élection du député	Parti
Deux-Montagnes	22 août	Conservateur
Laval	23 août	Conservateur
L'Assomption	24 août	Conservateur
Montmagny	24 août	Libéral
Québec-Est	24 août	Conservateur
Québec-Ouest	24 août	Conservateur
Brome	26 août	Conservateur
Montmorency	26 août	Conservateur
Québec	26 août	Conservateur
Argenteuil	27 août	Conservateur
Vaudreuil	27 août	Conservateur
Huntingdon	28-29 août	Conservateur
Montréal-Centre	29 août	Conservateur
Montréal-Ouest	29 août	Conservateur
Dorchester	29-30 août	Conservateur
Jacques-Cartier	30-31 août	Conservateur
Sherbrooke	30-31 août	Conservateur
Soulanges	30-31 août	Conservateur
Trois-Rivières	31 août	Conservateur
Lotbinière	2 septembre	Libéral
Témiscouata	2 septembre	Conservateur
Beauharnois	2-3 septembre	Conservateur
Bellechasse	2-3 septembre	Libéral
Chambly	2-3 septembre	Conservateur
Champlain	2-3 septembre	Conservateur
Châteauguay	2-3 septembre	Libéral
Compton	2-3 septembre	Conservateur
Iberville	2-3 septembre	Libéral
Joliette	2-3 septembre	Conservateur
Laprairie	2-3 septembre	Conservateur
Mégantic	2-3 septembre	Conservateur
Missisquoi	2-3 septembre	Conservateur
Québec-Centre	2-3 septembre	Conservateur

Circonscription	Dates de l'élection du député	Parti
Richelieu	2-3 septembre	Conservateur
Saint-Maurice	2-3 septembre	Conservateur
Shefford	2-3 septembre	Conservateur
Verchères	2-3 septembre	Conservateur
Terrebonne	3 septembre	Conservateur
Lévis	3-4 septembre	Conservateur
Maskinongé	3-4 septembre	Conservateur
Bonaventure	4-5 septembre	Libéral
Nicolet	4-5 septembre	Conservateur
Pontiac	5 septembre	Conservateur
Bagot	5-6 septembre	Conservateur
Montréal-Est	5-6 septembre	Conservateur
Ottawa	5-6 septembre	Conservateur
Portneuf	5-6 septembre	Conservateur
Saint-Hyacinthe	5-6 septembre	Libéral
Stanstead	5-6 septembre	Conservateur
Berthier	9-10 septembre	Conservateur
Drummond-Arthabasca	9-10 septembre	Conservateur
Hochelaga	9-10 septembre	Conservateur
L'Islet	9-10 septembre	Conservateur
Montcalm	9-10 septembre	Conservateur
Richmond-Wolfe	9-10 septembre	Conservateur
Rimouski	9-10 septembre	Conservateur
Yamaska	9-10 septembre	Libéral
Beauce	10-11 septembre	Libéral
Charlevoix	12-13 septembre	Conservateur
Chicoutimi et Saguenay	16 septembre	Indépendant
Rouville	17-18 septembre	Libéral
Napierville	18-19 septembre	Libéral
Saint-Jean	19-20 septembre	Libéral
Gaspé	23 septembre	Conservateur
Kamouraska	Pas d'élection	

Note sur les dates et les partis

- Dans les cas où une seule date est indiquée, celle-ci correspond à la date de la présentation des candidats (appel nominal dans le jargon de l'époque), car le député a été élu sans opposition. Lorsque deux dates sont indiquées, elles correspondent aux deux jours de scrutin puisque au moins deux candidats se disputaient le siège.
- Une date en caractères gras signale une correction par rapport à la date de l'élection mentionnée dans le *Rapport sur les élus à l'Assemblée législative*.
- Pour l'allégeance partisane des élus, nous avons considéré celle qu'indique la liste des membres de l'Assemblée nationale sur le site Internet de l'Assemblée nationale [<http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/depcir/index.html>] et le *Dictionnaire des parlementaires du Québec de 1764 à nos jours* [<http://www.assnat.qc.ca/fr/membres/notices/index.html>].

PRIX DU LIVRE POLITIQUE

DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

2017



Le vice-président de l'Assemblée nationale, François Gendron, et le lauréat du Prix de la présidence, Sean Mills.

Collection Assemblée nationale

Les Prix du livre politique mettent en valeur les œuvres d'auteurs et d'étudiants de 2^e et de 3^e cycles qui écrivent sur la politique québécoise. Les lauréats sont choisis par des jurys indépendants composés de membres sélectionnés pour leur expertise. Pour plus de renseignements sur la mise en candidature des auteurs pour l'édition 2018 : <http://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/fr/549-prix-du-livre-politique>.



Les lauréats 2017 des Prix du livre politique de l'Assemblée nationale

Le 6 avril 2017, le vice-président de l'Assemblée nationale, François Gendron, a dévoilé les noms des lauréats des Prix du livre politique 2017, à l'occasion du Salon international du livre de Québec.

Prix de la Présidence de l'Assemblée nationale

- **Lauréat (5 000 \$) : Sean Mills**
A Place in the Sun : Haïti, Haïtiens, and the Remaking of Quebec, McGill-Queen's University Press
- **Finaliste (1 500 \$) : Marc Bergère**
Vichy au Canada : l'exil québécois de collaborateurs français, Les Presses de l'Université de Montréal
- **Finaliste (1 500 \$) : Jean-Charles Panneton**
Le gouvernement Lévesque, tome 1 : de la genèse du PQ au 15 novembre 1976, Septentrion

Prix de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant

Mémoires de maîtrise

- **Lauréate (2 000 \$) : Camille Robert**
« *Toutes les femmes sont d'abord ménagères* » : discours et mobilisations des féministes autour du travail ménager (1968-1985), Université du Québec à Montréal
- **Finaliste (500 \$) : Pierre-Luc Bilodeau**
Impacts de la loi 101 sur la culture politique au Québec de 1977 à 1997, Université du Québec à Montréal

Thèses de doctorat

- **Lauréat (3 000 \$) : Julien Mauduit**
« *Vrais républicains* » d'Amérique : les patriotes canadiens en exil aux États-Unis (1837-1842), Université du Québec à Montréal
- **Finaliste (1 000 \$) : Gaston Côté**
Domestiquer le sauvage : chasseurs sportifs et gestion de la grande faune au Québec (1858-2004), Université du Québec à Trois-Rivières

Prix du Ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec / Ministère des Affaires étrangères et du Développement international de France

- **Lauréat : Jocelyn Saint-Pierre**
La Tribune de la presse à Québec depuis 1960, Septentrion



1792 : à main levée

À tous les lecteurs de bandes dessinées

Lors des célébrations du 225^e anniversaire des premières élections de 1792, l'Assemblée nationale a procédé au lancement de *1792 : à main levée* au Salon international du livre de Québec. Fruit d'un travail collectif, ce recueil de bandes dessinées raconte les faits saillants de l'histoire parlementaire du Bas-Canada.

Christian Blais

Service de la recherche

Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La bande dessinée est à l'honneur afin de souligner le 225^e anniversaire de nos institutions parlementaires. Inouï, le parlementarisme et le neuvième art ont le même âge au Québec! Plus surprenant encore, cette première bande dessinée s'adresse aux électeurs de 1792.

Intitulé *À tous les électeurs*, cet imprimé est placardé aux murs de la capitale durant la première campagne électorale de 1792. Il s'agit d'une commande du candidat Mathew Macnider pour favoriser l'élection de William Grant dans la Haute-Ville de Québec. Tous deux sont de riches commerçants, et la bande dessinée a pour objectif de soutenir la candidature des marchands face aux avocats. Macnider et Grant seront élus et feront partie de la première cohorte de députés à la Chambre d'assemblée du Bas-Canada.

UN LIVRE AUX MULTIPLES FACETTES

Le neuvième art est le fil conducteur de l'ouvrage *1792 : à main levée*. Les premiers chapitres retracent les origines de la bande dessinée et relatent le contexte de production du placard *À tous les électeurs*.

Par la suite, quatre bédéistes brosent autant de tableaux de l'histoire parlementaire du Bas-Canada : les premières élections

générales, le débat sur les langues, l'engagement politique de Pierre-Stanislas Bédard et l'adoption des 92 Résolutions.

Ces œuvres originales ont été réalisées par Vincent Giard, Réal Godbout, VAN (Vanessa Lalonde) et VoRo (Vincent Rioux). Ces artistes de talent ont été sélectionnés parmi 112 dossiers reçus à la suite d'un appel de candidatures lancé par l'Assemblée nationale en 2015. Le choix des quatre bédéistes a été guidé par la volonté de constituer un échantillon de créateurs représentatif de la diversité de la scène actuelle de la bande dessinée québécoise.

En parallèle, une démarche éditoriale a été élaborée par une équipe à laquelle participait notamment Michel Giguère, recruté à titre d'expert-conseil en bande dessinée par l'Assemblée nationale. L'esprit de cette démarche était que le travail des bédéistes ne devait pas illustrer de manière didactique les textes historiques qui précèdent chacune des quatre bandes dessinées du recueil. L'idée-phare a plutôt été de reconstituer des moments-clés de l'histoire parlementaire du Bas-Canada, en mettant l'accent sur l'atmosphère, l'émotion, la mise en scène.

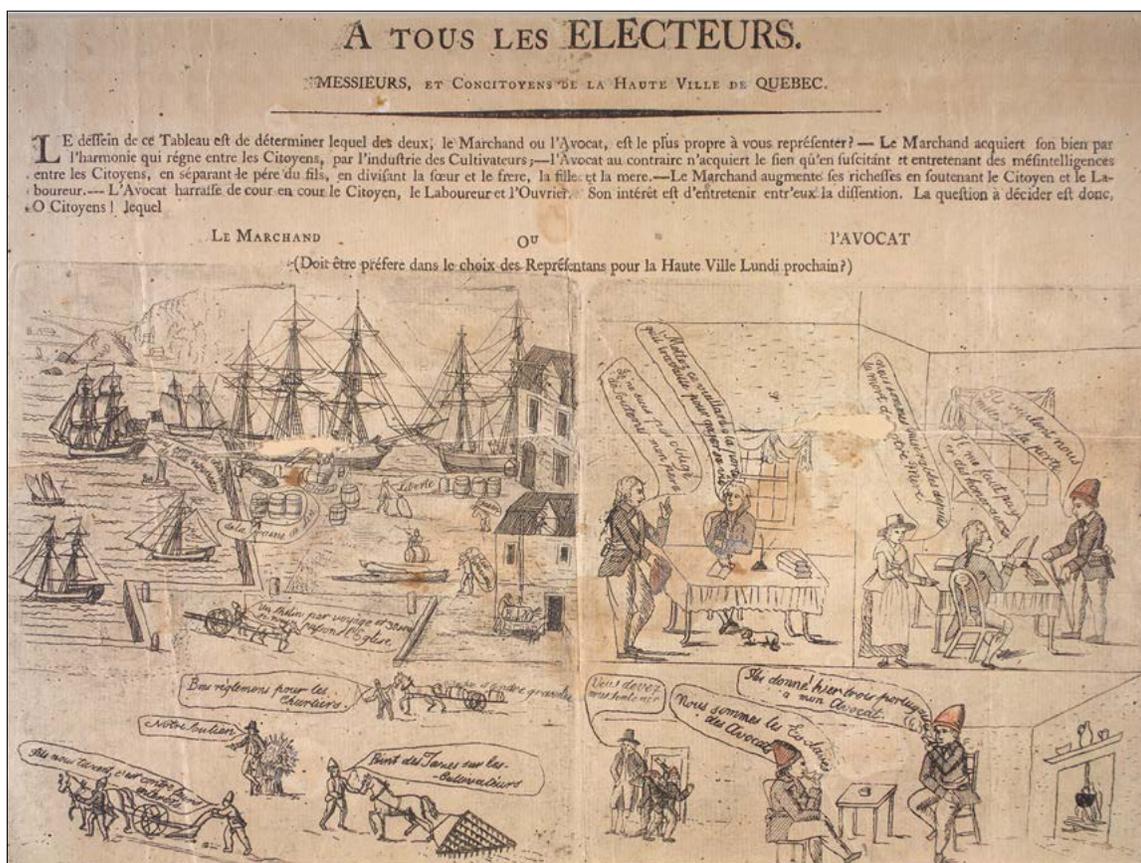
LES SOURCES D'INSPIRATION

Le livre *1792 : à main levée* est non seulement un ouvrage d'histoire et un album de bandes dessinées, il comprend aussi une partie consacrée aux sources d'inspiration.

Cette section montre que Vincent Giard, Réal Godbout, VAN et VoRo se sont inspirés de nombreux portraits et paysages d'époque afin d'envelopper leur récit d'une atmosphère propre au Bas-Canada. Parmi les artistes qui ont été source d'inspiration, il y a notamment François Malepart de Beaucourt (1740-1794), James Pattison Cockburn (1779-1847), Cornelius Krieghoff (1815-1872) et

William Henry Edward Napier (1829-1894). Ce processus de réalisation est illustré, en plus, par des découpages, des crayonnés et des encrages en vis-à-vis desquels sont des œuvres du XIX^e siècle.

Faute d'espace pour publier l'ensemble des toiles anciennes qui ont nourri l'imaginaire des bédéistes, une sélection a dû être faite : vingt œuvres ont été publiées dans le livre *1792 : à main levée*. Le *Bulletin de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale* nous permet toutefois de présenter d'autres œuvres. Il ne s'agit là encore que de la pointe de l'iceberg. Des centaines d'images ont été visionnées, décortiquées, analysées.



À tous les électeurs, 1792. À la Bibliothèque de l'Université McGill se trouve l'unique exemplaire de ce placard, une bande dessinée réalisée en 1792. Un total de 150 exemplaires avait été imprimé à l'origine. Ce document exceptionnel est la source de la publication *1792 : à main levée*.

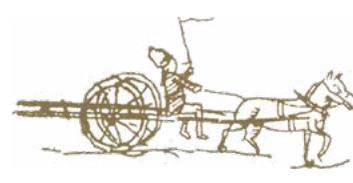
Bibliothèque de l'Université McGill
Collections spéciales et livres rares, Collection Lande n° 1934

S'ajoutent à cela de nombreuses recherches historiques menées pour répondre aux questions ponctuelles des bédéistes. Quels étaient les blasphèmes en usage au Bas-Canada? À quoi ressemblaient les redingotes et les nœuds papillon des députés de la Chambre d'assemblée? Combien *La Gazette de Québec* comptait-elle de pages en 1792? Qui étaient les enfants des députés de la première législature? Est-ce que les jeunes filles portaient des pantalons? Où était située la taverne de John Franks à Québec?

Aussi, pour être conformes à la réalité de l'époque, les artistes ont compris qu'il fallait que les habitants fument la pipe de plâtre; ils ont ajouté çà et là des charrettes tirées

par des chiens et des ceintures fléchées en abondance; des personnages masculins ont été coiffés, en hiver comme en été, de tuques bleues ou rouges (jamais d'autres couleurs!). Les vêtements des personnages devaient être conformes à la mode de ce temps. Les fins observateurs remarqueront également que, dans la bande dessinée de Réal Godbout, la maison de Louis-Joseph Papineau et celle d'Elzéar Bédard sont authentiques.

Somme toute, s'il persiste une grande part d'imaginaire dans l'univers bas-canadien recréé par les bédéistes, on peut constater que leur créativité foisonnante prend solidement racine dans un passé des plus réaliste.



Vincent Giard, actif sur la scène alternative, crée des formes et des couleurs qui relèvent de la poésie visuelle.



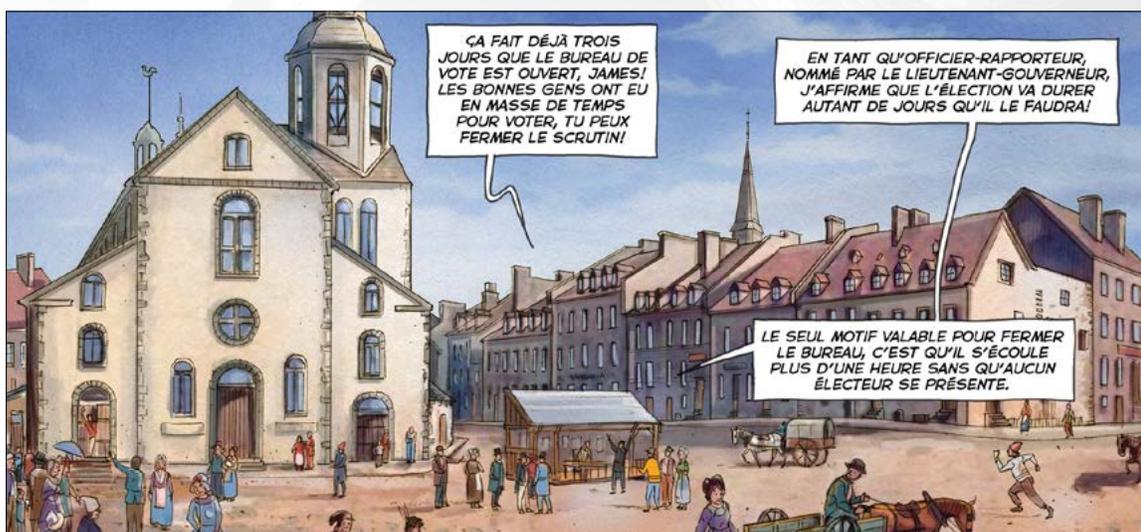
Réal Godbout, issu de la contre-culture, mais héritier d'Hergé, marie un ton mordant à une parfaite clarté graphique et narrative.



VAN, influencée par son travail en cinéma d'animation, insuffle du tonus à ses mises en scène et une grande expressivité à ses personnages.



VoRo se démarque dans le registre exigeant du réalisme, tout en alliant rigueur et esthétisme.



VoRo



Québec, Bas-Canada. Vue du marché et de l'Église catholique depuis les casernes, rue de la Fabrique.

James Pattison Cockburn, vers 1830
Musée McCord, M19978

Les premières élections de la Haute-Ville de Québec, en 1792, sont mises en scène devant l'église Notre-Dame-de-Québec. Plusieurs éléments peints par James Pattison Cockburn se retrouvent dans le dessin de VoRo. Par contre, en arrière-plan au centre,

n'est pas celui de la cathédrale anglicane de la Sainte-Trinité, dont la construction ne commence qu'en 1800. Il s'agit plutôt de celui du monastère des Récollets, détruit par un incendie en 1796.



VoRo



VoRo

De la fin du XVIII^e siècle jusqu'au milieu du XIX^e siècle, le bonnet est en vogue chez les femmes du Bas-Canada. Ici, VoRo s'inspire du portrait de Marguerite Malhiot, la sœur de François Malhiot, élu député de Surrey en 1792. Celle-ci pose fièrement avec son service à thé.



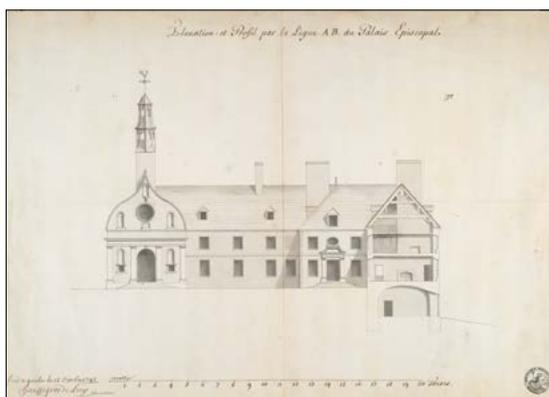
Madame Eustache Trottier Desrivières Beaubien, née Marguerite Malhiot.

François Malepart de Beaucourt, 1793
Musée national des beaux-arts du Québec, 1956.298

Si le thé était une denrée rare à l'époque de la Nouvelle-France, au contact des Britanniques, les habitants commencent à l'adopter au milieu des années 1780. Les Anglais le boivent alors avec un peu de lait et beaucoup de sucre. Avant la Conquête, le sucre était un aliment boudé par les colons.



VAN



Élévation et Profil par la ligne AB. du Palais Episcopal.

Chaussegros de Léry, 15 octobre 1743
Centre d'archives d'outre-mer (France), F3 290 100



Vue de l'évêché avec les ruines telles qu'elles apparaissent en descendant la côte de la haute à la basse-ville.

Richard Short, 1761
Bibliothèque et Archives Canada, 2837621



Le parlement vu du château Saint-Louis.

James Pattison Cockburn, vers 1830
Bibliothèque et Archives Canada, P363, P42

Aucune image de l'époque du Bas-Canada ne permet de voir la porte principale du parlement. Qu'à cela ne tienne, VAN a reconstitué la façade de cet édifice à partir de trois images datant de 1749, de 1761 et de 1830.



Les militaires qui séparent les deux jeunes bagarreurs dans la bande dessinée de VAN sont fortement inspirés de ceux réalisés par le peintre et ingénieur, originaire de Québec, William Henry Edward Napier (1829-1894).



VAN



Soldats du 52^e régiment dans leur uniforme d'hiver, escortant un déserteur.

William Henry Edward Napier, vers 1860-1870
Bibliothèque et Archives Canada, 2898818



Vincent Giard



Habitants canadiens-français jouant aux cartes.

Cornelius Krieghoff, 1848, Musée McCord M976.71.1

Vincent Giard reprend de nombreux éléments du décor de Cornelius Krieghoff dans la conception de la pièce dans laquelle se trouve Luce Lajus, l'épouse de Pierre-Stanislas Bédard. Dans sa bande dessinée, on voit aussi Joseph-Isidore Bédard, âgé de 5 ans.

Plus tard, celui-ci deviendra poète, avocat et député de Saguenay en 1830. S'étant embarqué pour l'Angleterre en mai 1831, il visite ensuite la France où il décède d'une hémorragie pulmonaire à l'âge de 27 ans.



Vincent Giard



Porte du Palais, ville de Québec.

James Pattison Cockburn, 1829
Bibliothèque et Archives Canada, 2898818

Dans cette dernière scène réalisée par Vincent Giard, Pierre-Stanislas Bédard va rejoindre sa famille dans le faubourg Saint-Roch, à Québec.

Il emprunte alors le chemin tracé par James Pattison Cockburn.



Réal Godbout



Réal Godbout

Alors qu'ils rédigent les 92 Résolutions, Louis-Joseph Papineau, Elzéar Bédard, Augustin-Norbert Morin et Louis Bourdages prennent le thé. Réal Godbout a reproduit une théière du XVIII^e siècle, exposée à l'hôtel du Parlement dans l'exposition 1792. *La naissance d'un Parlement.*



Théière, 1794.

Musée des beaux-arts de Montréal, 1929.Dp.1a-b



Réal Godbout



VoRo

Bouteille à encre, XIX^e siècle.

Ministère de la Culture
et des Communications, CeEt-173-SURFACE-376

Réal Godbout et VoRo s'inspirent d'une authentique bouteille à encre du XIX^e siècle, aussi présentée dans l'exposition 1792. *La naissance d'un Parlement*. Augustin-Norbert Morin y trempe sa plume pour rédiger les 92 Résolutions. James Shepherd fait pareillement pour inscrire le nom des électeurs dans son registre.

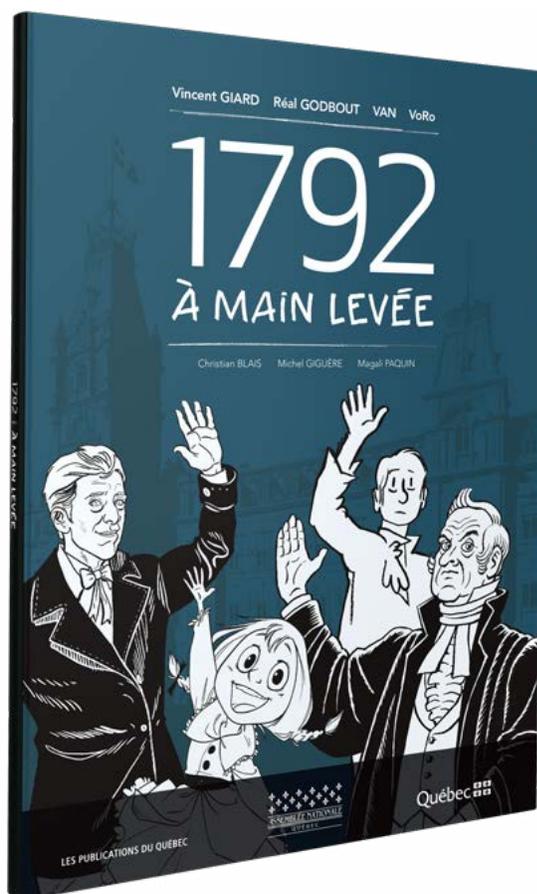
CONCLUSION

Durant le lancement du livre *1792 : à main levée*, le président, M. Jacques Chagnon, a rappelé la place qu'occupe la bande dessinée dans le monde du livre et de l'édition : « Année après année, elle occupe un espace enviable au Salon international du livre de Québec. Il est terminé le temps où la bande dessinée était destinée à une clientèle juvénile uniquement. Elle s'est aujourd'hui démocratisée et ses clientèles sont aussi variées que n'importe quel écrit. »

Magali Paquin, la coordonnatrice de cette publication, a ensuite pris la parole au nom de tous les auteurs pour faire le bilan de ce projet

« audacieux et novateur à plusieurs égards ». Elle a souligné que sur les sept auteurs du recueil, cinq ont été recrutés à l'extérieur de l'Assemblée nationale : « C'est un ouvrage qui est le fruit d'un vrai travail d'équipe, dans lequel chaque personne a investi son talent, ses compétences et son expertise. »

À noter enfin qu'un tirage à part du livre *1792 : à main levée* a été réalisé. Le président a offert 125 exemplaires numérotés aux députés de l'Assemblée nationale.



Le lancement de *1792 : à main levée* s'est déroulé, le 5 avril 2017, au Salon international du livre du Québec. Le titre de ce livre évoque à la fois le vote à main levée des députés et une technique de dessin.



Les armoiries attribuées à Marc-Antoine Bras-de-Fer de Châteaufort

Jusqu'à preuve du contraire, si certaines armoiries du rez-de-chaussée de l'hôtel du Parlement du Québec semblent de pures inventions, d'autres sont authentiques, même si, dans plusieurs cas, elles n'appartiennent pas au personnage auquel Eugène-Étienne Taché les a associées¹. Tel est le cas des armoiries gravées sur le panneau « Châteaufort » que nous présentons.

Marc Beaudoin

Historien et héraldiste

Les boiseries du hall principal de l'hôtel du Parlement présentent des noms et des armoiries de différents personnages de la période du Régime français. Celui de « Châteaufort » rappelle Marc-Antoine Bras-de-Fer (ou Brasdefer) de Châteaufort. Ce chevalier de Malte assura l'intérim entre le décès de Samuel de Champlain, le 25 décembre 1635, et l'arrivée de Charles Huault de Montmagny le 11 juin 1636 comme premier gouverneur de la Nouvelle-France. Il serait arrivé à Québec, entre 1634 et 1635, comme lieutenant de Champlain et avec le mandat de la Compagnie des Cent-Associés de lui succéder advenant sa mort. Il assumait le commandement de Trois-Rivières du 28 août 1636 jusqu'en 1638. Après cette date, on perd sa trace².

Dans l'*Armorial du Canada français*, Édouard-Zotique Massicotte et Régis Roy lui attribuent les armes d'un Brasdefer, seigneur de Mainville en Normandie, découvertes dans le *Dictionnaire de la noblesse* de La Chesnaye-Desbois et Badier, à savoir « de gueules à trois mains dextres d'argent³ ». Pourtant, les auteurs ajoutent « famille maintenue dans sa noblesse le 20 avril 1667, et dont était Charles Brasdefer, médecin, demeurant à Rouen, qui avait obtenu, suivant Masseville, des Lettres de noblesse en 1611⁴ ». Sommes-nous vraiment dans la



Armoiries sous le nom Châteaufort. Boiseries de l'hôtel du Parlement de Québec.

Photo : Edouard de Blay

famille de notre Marc-Antoine? Dans l'*Armorial général*, Jean-Baptiste Rietstap recense un Châteaufort dit Brasdefer de Normandie, qui porte « d'azur à trois poings de fer⁵ », ainsi qu'un Brasdefer de Normandie dont les armes sont « de gueules à trois mains dextres appaumées d'argent⁶ ». Dans le *Dictionnaire des familles* de Gustave Chaix D'Est-Ange, nous pouvons lire un long article sur les Brasdefer, une ancienne famille noble de Normandie qui porte les différentes variantes des armes précitées. L'auteur est malheureusement silencieux sur Châteaufort⁷. Visiblement, Eugène-Étienne



Armes attribuées à Marc-Antoine
Bras-de-Fer de Châteaufort.

Dessin : Marc Beaudoin

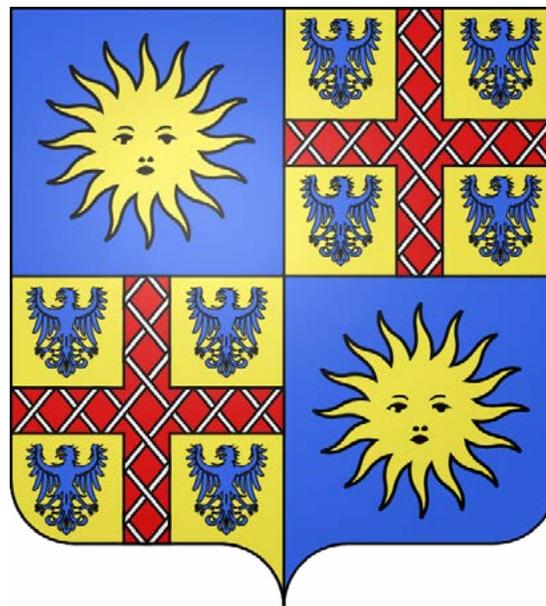
Taché n'a retenu aucune des armes décrites par ces compilateurs pour son panneau « Châteaufort ».

Au hasard d'une recherche, nous découvrons que depuis 1942, la Ville de Marly-le-Roi (Yvelines, France) porte les armoiries suivantes : « écartelé, au premier et au quatrième d'azur au soleil d'or, au deuxième et au troisième d'or à la croix de gueules treillissée⁸ d'argent et cantonnée de quatre aiglettes d'azur ». Le site Internet de la municipalité explique que les soleils symbolisent Louis XIV, dont le château de plaisance fit la renommée de la ville, et que les alérions (ou aiglettes) sont les armes des Montmorency, premiers seigneurs de Marly-le-Roi⁹. La similitude de ces armes avec celles du panneau à l'hôtel du Parlement a orienté nos recherches vers ces Montmorency, qui furent les premiers seigneurs de Marly.

Cette branche des Montmorency est issue de Mathieu de Montmorency, seigneur de Marly (mort en 1205). Son fils, Bouchard I^{er} de Marly (mort en 1226) épouse Mathilde de

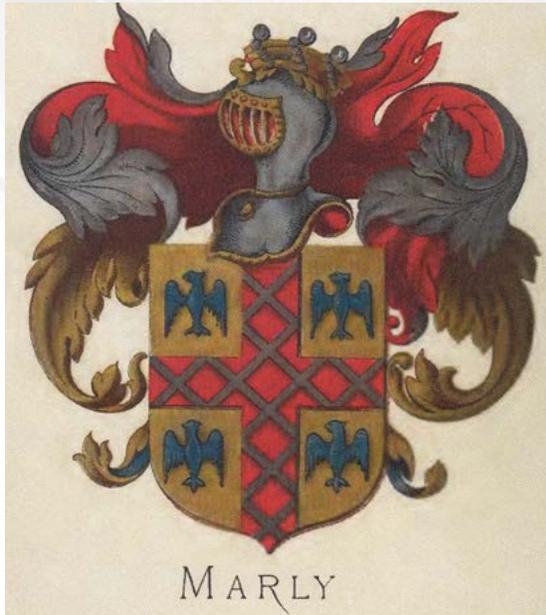
Châteaufort, fille de Guillaume de la Ferté et Constance de Châteaufort¹⁰. De ce mariage sont nés cinq enfants, dont Pierre (mort en 1240) et Bouchard II (1226-1250). C'est ce dernier qui ajouta le fretté¹¹ d'argent sur la croix de gueules des armes de son père pour se distinguer de son frère Pierre. Les Montmorency-Marly porteront après lui « d'or à la croix de gueules frettée d'argent cantonnée de quatre alérions d'azur », dont nous trouvons une reproduction en regard de la page titre du livre d'Adrien Maquet, *Les seigneurs de Marly*¹². Ce sont en tout point les armes du panneau « Châteaufort » de l'hôtel du Parlement.

Bien que le livre de Maquet ait été publié à l'époque de la construction de l'hôtel du Parlement, il n'est pas certain que Taché l'ait lu avant de concevoir ce panneau. Mais l'association des armes de Bouchard II de Marly avec le nom du lieutenant de Champlain peut laisser croire que Taché y aurait trouvé le rapprochement avec Châteaufort et ses origines. Si tel était le cas, Taché aurait dû privilégier les armes de la mère à celles du fils.



Armoiries de Marly-le-Roi, Yvelines, France.

Dessin : Henry Salomé, reproduit sous licence
CC BY-SA 3.0



Armoiries de Boucharde II de Marly.

Illustration du livre d'Adrien Maquet, *Les seigneurs de Marly*, 1882

Voilà qui tend à démontrer que, dans le cas de la période du Régime français, Taché accordait peu d'importance à l'authenticité des armoiries qu'il attribuait au personnage dont il soulignait le rôle dans notre histoire. Ce qui laisse des heures de plaisir aux curieux qui cherchent

à identifier et à clarifier les fondements des armes gravées sur les boiseries de l'hôtel du Parlement.

1. Pour en savoir plus sur les armoiries présentes dans le décor et sur les murs de l'Assemblée nationale, voir Marc Beaudoin, « L'héraldique à l'hôtel du Parlement, un patrimoine à découvrir », *Bulletin de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale*, vol. 43, n° 1, 2014.
2. Marcel Trudel, « Bras-de Fer de Chateaufort, Marc-Antoine », *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Les Presses de l'Université Laval/Toronto, Université de Toronto, 1967, vol. 1, p. 124.
3. Édouard-Zotique Massicotte et Régis Roy, *Armorial du Canada français*, Montréal, Beauchemin, 1915, p. 39.
4. François-Alexandre Aubert de la Chesnaye-Desbois et Jacques Badier, *Dictionnaire de la noblesse*, 3^e éd., Paris, Schlesinger frères, 1864, vol. 4, p. 22.
5. Jean-Baptiste Rietstap, *Armorial général, précédé d'un dictionnaire des termes du blason*, 2^e éd. ref. et augm., Gouda, G.B. van Goor Zonen, 1884, vol. 1, p. 409.
6. *Ibid.*, p. 287.
7. Gustave Chaix d'Est-Ange, *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIX^e siècle*, Evreux, Charles Hérissé, 1907, vol. 6, p. 366-368.
8. Le Treillisé est un fretté dont les pièces sont de moindre largeur, et paraissent plus serrées entre elles.
9. Site Web de la Ville de Marly-le-Roi [<http://www.marlyleroi.fr/Patrimoine-&-histoire/4/>] (Consulté le 7 octobre 2016).
10. Adrien Maquet, *Les seigneurs de Marly : recherches historiques et archéologiques sur la ville et seigneurie de Marly-le-Roi : avec notes, armoiries et sceaux*, Paris, Librairie universelle, 1882, p. 125.
11. Le fretté est un composé de cotices entrelacées.
12. *Ibid.*, page en regard de la page titre.

COUPS DE CRAYON!

LA SATIRE POLITIQUE EN DESSINS

DU 10 OCTOBRE 2017 AU 28 SEPTEMBRE 2018

Visites commentées gratuites

Pour connaître les prochaines dates des visites commentées, consultez notre site web www.bibliotheque.assnat.qc.ca

Réservation obligatoire
418-643-4408
bibliotheque@assnat.qc.ca

BIBLIOTHÈQUE
ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC



Chronique d'archives : la collection Alain Lavigne

En 2016, l'Assemblée nationale a fait l'acquisition d'une de ses plus belles et substantielles collections, celle d'Alain Lavigne. Professeur au Département d'information et de communication de l'Université Laval, M. Lavigne est un grand collectionneur de matériel politique. Il est l'auteur des ouvrages *Duplessis : pièce manquante d'une légende : l'invention du marketing politique* (2012) et de *Lesage : le chef télégénique : le marketing politique de «l'équipe du tonnerre»*¹.

Marise Falardeau

Service des archives et de la numérisation
Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La collection Alain Lavigne se compose de documents et d'objets datés de 1867 à 2009 concernant les partis politiques, en particulier l'Union nationale et certains de ses principaux acteurs, dont Maurice Bellemare, Paul-Émile Levert et Roger Ouellet. On y trouve du matériel promotionnel, notamment une centaine d'affiches; des publications, certaines dédicacées; une trentaine d'enregistrements audiovisuels, pour la plupart amateurs et inédits; et de nombreux objets. La collection contient également plus de 1500 photographies, dont plusieurs de qualité professionnelle. Ces reportages photographiques illustrent de façon éloquente la politique québécoise au milieu du XX^e siècle, notamment par des activités où sont présents les chefs de l'Union nationale, des ministres et des membres de l'élite religieuse. La collection renferme aussi des documents relatifs au Parti libéral du Québec et à quelques autres, dont le Bloc populaire canadien, le Crédit social, l'Action libérale nationale et le Parti québécois.

La série sur Maurice Bellemare est particulièrement intéressante. Elle témoigne de sa vie familiale, des emplois qu'il a occupés et de sa carrière politique, entre autres comme député de l'Union nationale dans les circonscriptions de Champlain de 1944 à 1970 et de Johnson de 1974 à 1979. Elle recèle de nombreuses



Séance de travaux parlementaires, 23 février 1956.
Figurent sur la photo, entre autres, Maurice Bellemare, député de Champlain; Victor-Stanislas Chartrand, député de L'Assomption; Guy Dallaire, député de Rouyn-Noranda; Charles Romulus Ducharme, député de Laviolette

Collection Alain Lavigne, C13-S1-SS2-SSS1-SSSS2-D100
Assemblée nationale
Photo : Studio Bédard

photographies ainsi que plusieurs bobines de films amateurs qui rendent compte des activités politiques et personnelles de Bellemare, par exemple ses voyages aux États-Unis, en Europe et dans le Nord-du-Québec, et les réceptions tenues à sa résidence de Saint-Jean-des-Piles. On trouve un enregis-



Le premier ministre Maurice Duplessis lors de l'inauguration de la route du Parc des Laurentides (ou « boulevard Talbot ») en 1951. Entre autres sur la photo : Maurice Bellemare (avec le nœud papillon), député de Champlain; Charles Daniel French, député de Compton; le ministre de la Colonisation, Joseph-Damase Bégin.

Collection Alain Lavigne,
C13-S1-SS2-SSS1-SSSS2-D13
Assemblée nationale

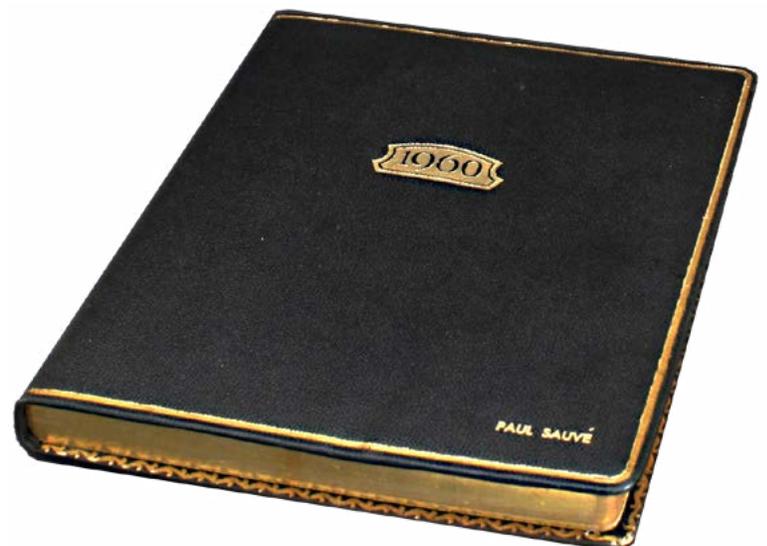
Agenda quotidien du premier ministre du Québec, Paul Sauvé, pour l'année 1960. Les pages de cet agenda sont restées vierges puisqu'il décède en fonction le 2 janvier 1960.

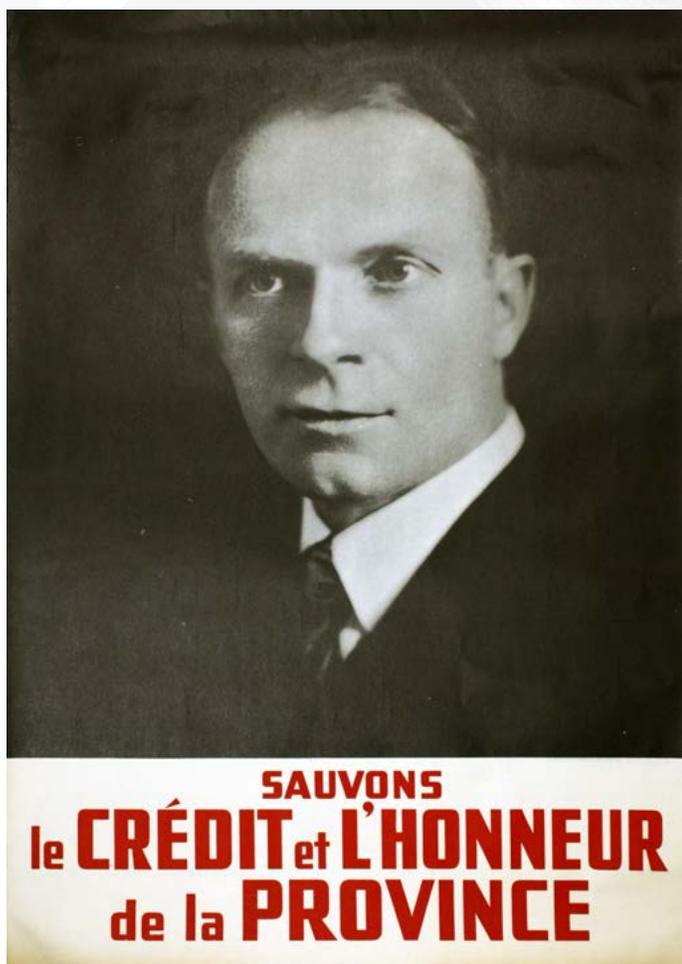
Collection Alain Lavigne, 104119
Assemblée nationale

trement probablement inédit des funérailles de Maurice Duplessis et une vidéo de propagande de l'Union nationale intitulée *Duplessis donne à sa province*.

La qualité de ces films, tournés généralement dans les années 1950, en couleur dans certains cas, est surprenante. Il est à noter que des fonds Maurice Bellemare sont conservés à l'Université du Québec à Trois-Rivières et au Séminaire Saint-Joseph². Ceux-ci contiennent essentiellement des documents textuels. Les photographies et les films de la collection Alain Lavigne, acquis des neveux de Maurice Bellemare, viennent compléter ces fonds.

Deux petites séries font partie de la collection. La première porte sur Paul-Émile Levert, militant et collaborateur de l'Union nationale, entre autres, et organisateur de grands banquets-bénéfiques. La seconde se rapporte à Roger Ouellet, secrétaire particulier de Maurice Duplessis pendant 22 ans et collaborateur de différents chefs de l'Union nationale. Ces séries contiennent principalement des photographies, de la correspondance avec quelques personnes liées à l'Union nationale, dont Daniel Johnson (père), et un livre dédié par Félix-Antoine Savard.





Affiche promotionnelle d'Adélar Godbout : *Sauvons le crédit et l'honneur de la province*, 1939.

Collection Alain Lavigne, C13-S2-D121
Assemblée nationale

Enfin, la collection Alain Lavigne renferme plusieurs exemplaires de journaux originaux qui traitent de personnalités et d'événements politiques tels que l'ouverture de sessions, le décès de premiers ministres et les élections.

La collection Alain Lavigne est accessible au public sur rendez-vous. La plupart des pièces ont été numérisées ou photographiées et les enregistrements sonores et audiovisuels

sont disponibles en format numérique. Il est également possible d'obtenir une description détaillée de la collection en ligne sur le site de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale ou en communiquant avec le Service des archives et de la numérisation de l'Assemblée nationale (418 643-5030, poste 70755; archives@assnat.qc.ca).

1. À ce sujet, voir les articles d'Alain Lavigne parus dans le *Bulletin de la Bibliothèque* : « L'éclatante victoire de 1948. Duplessis : inventeur du marketing politique ? », vol. 42, n° 2, 2013 et « Lesage en campagne. Le marketing gagnant de "l'équipe du tonnerre" », vol. 44, n° 2, 2015.

2. Pour plus d'information au sujet des fonds Bellemare, voir le Répertoire des fonds d'archives de parlementaires [<http://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/fr/505-repertoire-des-fonds-d-archives-de-parlementaires-quebecois>].



Deux expressions parlementaires colorées d'autrefois

De nombreuses expressions colorées parsèment l'histoire du parlementarisme québécois. Il ne s'agit pas de propos non parlementaires, mais plutôt d'expressions dont les racines historiques sont souvent communes à plusieurs parlements de type britannique¹. En voici deux qui ont longtemps été en usage et dont le sens nous paraît intéressant.

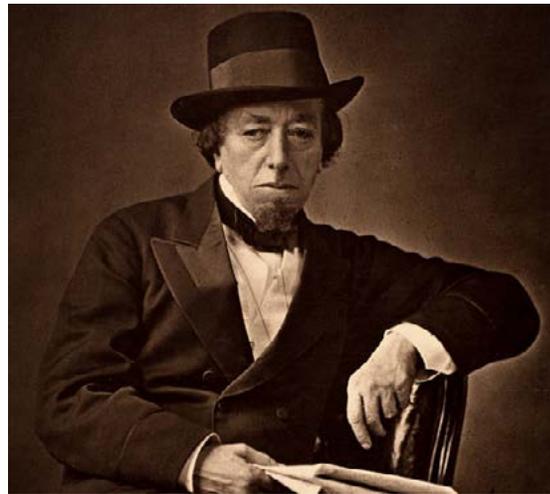
Encyclopédie du parlementarisme québécois

LES « FROIDES RÉGIONS DE L'OPPOSITION »

Cette formule ironique est utilisée du XIX^e siècle jusque dans les années 1960 au Québec pour faire référence au séjour d'un parti dans l'opposition.

Ses origines demeurent incertaines. Au Québec, une hypothèse veut que l'expression provienne du fait qu'un poêle à bois chauffant la Chambre d'assemblée du Bas-Canada (1792-1838) était situé du côté de la majorité. Leurs vis-à-vis siégeaient donc dans les « froides régions de l'opposition », d'autant plus que les sessions parlementaires se déroulaient en hiver. L'absence de documentation pour étayer cette interprétation en vogue au XX^e siècle la relègue toutefois au statut de croyance, pour le Québec du moins.

La paternité de l'expression reviendrait à Benjamin Disraeli, premier ministre de la Grande-Bretagne en 1868 et de 1874 à 1880, et écrivain réputé pour son esprit, qui parlait de « cold shades of the opposition ». Selon l'historien parlementaire Michael Macdonagh, Disraeli désignait « those on the Speaker's right are the Government benches, the benches of the "ins" or the party in office; those on the Speaker's left are the benches of the "outs" or the party in the cold shades of Opposition² ». Être dans l'opposition signifiait donc siéger dans un environnement inhospitalier où personne ne veut s'éterniser.



Benjamin Disraeli, premier ministre du Royaume-Uni (1868 et 1874-1880).

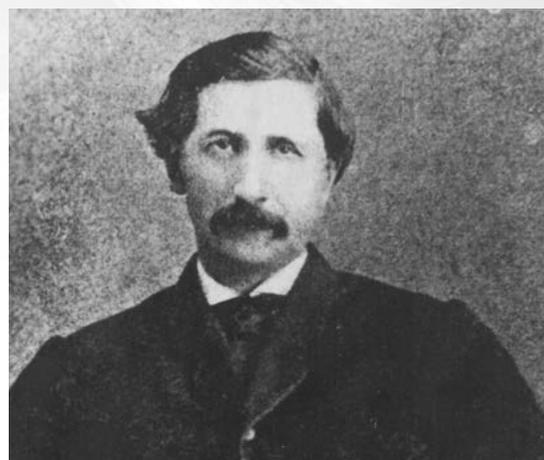
Photo : Cornelius Jabez Hughes, 1878

À Westminster, ce n'est qu'en 1783 qu'apparaît la disposition plaçant les ministériels à droite de l'orateur et l'opposition à sa gauche³. La majorité des chambres de type britannique sont ainsi organisées. Terre-Neuve fait cependant exception et, dans ce cas, cela pourrait être lié à la présence d'une source de chaleur prépondérante. En effet, un foyer situé à gauche de l'orateur serait le facteur qui aurait renversé la traditionnelle disposition des sièges dans le Colonial Building (1850-1859), les députés ministériels siégeant de ce côté⁴. Cette disposition s'est perpétuée jusqu'à aujourd'hui même si les parlementaires terre-neuviens légifèrent dans un édifice moderne et bien chauffé.

Cette inversion des sièges s'observe également à l'Île-du-Prince-Édouard, mais pour des motifs différents. Dans ce parlement, le parti au pouvoir siégerait à la gauche du président en raison de l'accès de ce côté au bureau du greffier et à la bibliothèque législative. Ces pièces permettaient aux parlementaires de fumer tout en bavardant. Ce côté est également la partie la plus ensoleillée de la Chambre. Là aussi, la disposition des sièges n'a jamais été changée par la suite, et ce, même après le déménagement de la bibliothèque⁵.

LE « MASSACRE DES INNOCENTS »

Cette expression d'inspiration religieuse, utilisée elle aussi jusque dans les années 1960, fait référence aux projets de loi qui meurent au feuillet, c'est-à-dire qui deviennent caducs avec la prorogation ou la dissolution de l'Assemblée.



Maurice Laframboise, député de Shefford de 1871 à 1878.

PhBAnQ Gatineau Photo : Livernois

Le massacre des innocents, raconté dans l'Évangile selon saint Matthieu, survient après l'ordre du roi Hérode de tuer tous les enfants de moins de deux ans de la région de Bethléem peu après la naissance de Jésus.

Une expression semblable, le « massacre des pelhamites innocents », apparaît en Grande-Bretagne après la révocation de plusieurs membres du gouvernement de Thomas Pelham-Holles par le roi George III en 1762. De nombreux fonctionnaires subalternes sont entraînés par la chute du Cabinet. L'ampleur de ces départs explique l'analogie avec l'épisode biblique⁶.

À Québec, la locution « massacre des innocents » apparaît pour la première fois le 17 janvier 1874. C'est le député libéral de Shefford, Maurice Laframboise, qui se plaint que seuls les projets de loi du gouvernement sont considérés par la Chambre. Si les autres sont « impitoyablement sacrifiés », pressent-il, « nous verrons un nouveau massacre des innocents⁷ ».



Nicolas Poussin, *Le massacre des Innocents*, huile sur toile, vers 1627-1628.

Musée Condé, Chantilly

Amplifiées par les journalistes parlementaires, ces deux expressions se fixent dans le langage et les référents parlementaires durant des décennies. Si leur sens a peu à peu sombré

dans l'oubli faute d'être utilisées, leur originalité témoigne à coup sûr de la richesse d'esprit de leurs auteurs, d'un sens de la formule et d'un humour certain.

1. Des remerciements vont à Aryane Babin et Frédéric Lemieux pour leur contribution à la recherche.
2. Michael Macdonagh, « The Commons at work », dans *The Book of Parliament*, Londres, Isbister and Company Limited, 1897, p. 415.
3. Denis Baranger, *Le parlementarisme des origines*, Paris, Presses universitaires de France, 1999, p. 212.
4. William Fraser Rae, *Newfoundland to Manitoba: a guide through Canada's Maritime, Mining and Prairie Provinces*, Londres, S. Low, Marston, Searle & Rivington, 1881, p. 35. Cette interprétation est corroborée par Paul O'Neill, *The Oldest City: The Story of St. John's, Newfoundland*, Portugal Cove, Boulder Publications, 2003, p. 336.
5. Frank MacKinnon, *The government of the Prince Edward Island*, Toronto, University of Toronto Press, 1951, p. 229.
6. D. Baranger, *op. cit.*, p. 176; Juliet Gardiner et Neil Wenborn, *The Columbia Companion to British History*, Columbia University Press, 1995, p. 571.
7. *Débats de l'Assemblée législative*, séance du 17 janvier 1874, p. 172-173. Voir aussi le 1^{er} avril 1903, le 19 décembre 1913 et le 22 janvier 1920.

1792
LA
NAISSANCE
D'UN
PARLEMENT

EXPOSITION
À L'HÔTEL
DU PARLEMENT

DU 4 AVRIL 2017
AU 4 AVRIL 2018



Brèves

Décès d'anciens parlementaires

- Le 1^{er} janvier 2017, Yvon Dupuis, député libéral de Montréal–Sainte-Marie (1952-1956), puis de la circonscription fédérale de Saint-Jean–Iberville–Napierville (1958-1965).
- Le 18 janvier 2017, André Léveillé, député unioniste de Maisonneuve (1966-1970).
- Le 21 mars 2017, Guy Bisailon, député péquiste de Sainte-Marie (1976-1981). Siégea comme député indépendant (1982-1985).
- Le 4 mai 2017, François Gagnon, député unioniste de Gaspé-Nord (1962-1973). Fut ministre d'État dans le cabinet Bertrand (1969-1970).
- Le 3 août 2017, Jacques Daoust, député libéral de Verdun (2014-2016). Ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations (2014-2016) et ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports en 2016.
- Le 3 août 2017, Laurent Lavigne, député péquiste de Beauharnois (1976-1985), puis député bloquiste de la circonscription fédérale de Beauharnois-Salaberry (1993-1997).
- Le 26 août 2017, Léonard Lévesque, député péquiste de Kamouraska-Témiscouata (1976-1985).
- Le 1^{er} septembre 2017, Jérôme Choquette, député libéral d'Outremont (1966-1975). Ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives en 1970. Ministre de la Justice (1970-1975). Ministre de l'Éducation jusqu'à sa démission du Parti libéral en 1975. Siégea comme député indépendant (1975-1976). Cofondateur du Parti national populaire en 1975 et leader de ce parti (1976-1977).
- Le 14 octobre 2017, Roma Hains, député libéral de Saint-Henri (1981-1987). Siégea comme député indépendant (1987-1989).

Pour en savoir plus, consultez les notices biographiques du *Dictionnaire des parlementaires du Québec de 1764 à nos jours*, [<http://www.assnat.qc.ca/fr/membres/notices/index.html>].

Chronologie parlementaire

5 décembre 2016

À l'issue de quatre élections partielles, Éric Lefebvre de la Coalition avenir Québec est élu dans Arthabaska; du Parti québécois, Catherine Fournier et Marc Bourcier sont respectivement élus dans Marie-Victorin et Saint-Jérôme. Enfin, la libérale Isabelle Melançon est élue dans Verdun.

Âgée de 24 ans, Catherine Fournier devient la plus jeune femme parlementaire de l'histoire de l'Assemblée nationale.

6 décembre 2016

Le drapeau du Québec est mis en berne à l'hôtel du Parlement pour souligner la tragédie survenue à l'École polytechnique de Montréal qui a coûté la vie à 14 jeunes femmes le 6 décembre 1989. Ce geste marque aussi la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes.

9 décembre 2016

Ajournement des travaux de l'Assemblée nationale.

À la demande du premier ministre, l'Assemblée nationale est convoquée en séance extraordinaire à compter de 15 heures afin de compléter l'étude du projet de loi n° 106, Loi concernant la mise en œuvre de la Politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives.

16 janvier 2017

Pierre Moreau devient ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor. Carlos J. Leitão demeure ministre des Finances.

18 janvier 2017

Le premier ministre, Philippe Couillard, et la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, Christine St-Pierre dévoilent une œuvre commémorative offerte par le Gouvernement du Burkina Faso au Gouvernement du Québec en hommage aux victimes québécoises de l'attentat de Ouagadougou du 15 janvier 2016. Son Excellence Amadou Adrian Koné et les proches des disparus sont présents.

19 janvier 2017

Démission de Françoise David à titre de députée de Gouin. M^{me} David était porte-parole parlementaire de Québec solidaire.

24 janvier 2017

Claude Surprenant, député de Groulx, quitte le caucus de la Coalition avenir Québec.

25 janvier 2017

Pierre Paradis, député de Brome-Missisquoi et ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, se retire du Conseil des ministres. Le lendemain, il quitte le caucus du Parti libéral.

26 janvier 2017

Laurent Lessard, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports est assermenté à titre de ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Il cumule les deux fonctions.

29 janvier 2017

Le drapeau du Québec est mis en berne à l'hôtel du Parlement à la suite de fusillade perpétrée au Centre culturel islamique de Québec. L'attentat a fait six morts et cinq blessés graves. D'autres institutions publiques ont emboîté le pas les jours suivants à la demande du premier ministre, Philippe Couillard.

5 février 2017

Martine Ouellet, députée de Vachon, quitte le caucus du Parti québécois.

8 février 2017

Reprise des travaux de l'Assemblée nationale. La Chambre est composée de 69 députés du Parti libéral, de 29 députés du Parti québécois, de 20 députés de la Coalition avenir Québec et de 6 députés indépendants, dont 2 représentent Québec solidaire. Un siège est vacant.

27 février 2017

À la demande du premier ministre, l'Assemblée nationale est convoquée en séance extraordinaire à compter de 17 heures afin de procéder à l'étude du projet de loi n° 127, Loi assurant la continuité de la prestation de services

juridiques au sein du gouvernement et permettant la poursuite de la négociation ainsi que le renouvellement de la convention collective des salariés assurant la prestation de services juridiques. Il prévoit le retour au travail des juristes de l'État le 28 février. Les juristes sont en grève depuis le 28 octobre.

15 mars 2017

Marie Rinfret devient protectrice du citoyen.

23 mars 2017

Le drapeau du Québec est mis en berne à l'hôtel du Parlement à la suite de l'attentat survenu à Londres le 22 mars.

4 avril 2017

Lancement des festivités du 225^e anniversaire des institutions parlementaires. L'exposition *1792. La naissance du Parlement* retrace les débats de la Chambre d'assemblée de 1792 à 1841 alors que le recueil de bandes dessinées *1792 : à main levée* relate quatre épisodes de l'histoire politique et parlementaire du Bas-Canada. D'autres activités sont prévues au calendrier.

5 avril 2017

Dépôt du rapport de la Commission des finances publiques sur la lutte contre les paradis fiscaux. Le document, intitulé *Le phénomène du recours aux paradis fiscaux*, fait 39 recommandations, dont 11 appellent une discussion avec le gouvernement du Canada.

9 mai 2017

Plusieurs régions du Québec sont frappées de fortes inondations. Pour être présents dans leur circonscription, les députés de tous les groupes parlementaires conviennent d'annuler les travaux de l'Assemblée nationale et des commissions parlementaires. Les travaux reprennent le lendemain.

27 avril 2017

Démission de Sam Hamad à titre de député libéral de Louis-Hébert.

16 mai 2017

Gaétan Lelièvre, député de Gaspé, quitte le caucus du Parti québécois.

23 mai 2017

Le drapeau du Québec est mis en berne à l'hôtel du Parlement à la suite de l'attentat survenu à Manchester le 22 mai.

29 mai 2017

À l'issue d'une élection partielle, Gabriel Nadeau-Dubois de Québec solidaire est élu dans la circonscription de Gouin.

À la demande du premier ministre, l'Assemblée nationale est convoquée en séance extraordinaire à compter de 9 heures 45 afin de procéder à l'étude du projet de loi n° 142, Loi assurant la reprise des travaux dans l'industrie de la construction ainsi que le règlement des différends pour le renouvellement des conventions collectives.

3 juin 2017

Le drapeau du Québec est mis en berne à l'hôtel du Parlement à la suite de l'attentat survenu à Londres le jour même.

16 juin 2017

Ajournement des travaux de l'Assemblée nationale.

11 juillet 2017

L'Assemblée nationale accède à la présidence de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie à l'issue de la 43^e session de cette organisation. Jacques Chagnon en devient donc le président. Le mandat prend fin en juillet 2019.

16 août 2017

À la suite de l'attentat survenu à Ouagadougou le 15 août, le drapeau du Québec est mis en berne à l'hôtel du Parlement.

18 août 2017

À la suite des attentats survenus en Espagne le 17 août, le drapeau du Québec est mis en berne à l'hôtel du Parlement.

6 septembre 2017

Le candidat de la Coalition avenir Québec et celui du Parti libéral du Québec se retirent de la course à l'élection partielle de Louis-Hébert du 2 octobre 2017.

19 septembre 2017

La coordonnatrice du Service de la séance, Catherine Durepos, devient sergente d'armes. M^{me} Durepos est la première femme à occuper cette fonction.

2 octobre 2017

À l'issue d'une élection partielle, Geneviève Guilbault de la Coalition avenir Québec est élue dans la circonscription de Louis-Hébert.

11 octobre 2017

Le premier ministre, Philippe Couillard, apporte des changements à son cabinet. Neuf ministres voient leurs responsabilités modifiées. Six nouveaux ministres font leur entrée au Conseil des ministres :

- Marie Montpetit, ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française;
- André Fortin, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;
- Isabelle Melançon, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;
- Robert Poëti, ministre délégué à l'Intégrité des marchés publics et aux Ressources informationnelles;
- Véronique Tremblay, ministre déléguée aux Transports;
- Stéphane Billette, ministre délégué aux Petites et Moyennes Entreprises, à l'Allègement réglementaire et au Développement économique régional.

18 octobre 2017

L'Assemblée nationale adopte le projet de loi n° 62, Loi favorisant le respect et la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements religieux dans certains organismes.

25 octobre 2017

Arrestation de Guy Ouellette, député libéral de Chomedey, par l'Unité permanente anticorruption (UPAC). Le lendemain, il se retire du caucus du Parti libéral en attendant de voir si le Directeur des poursuites criminelles et pénales portera des accusations contre lui.

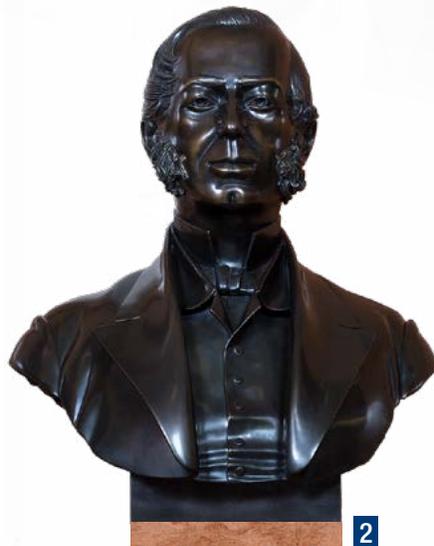
31 octobre 2017

M. Ouellette affirme devant la Chambre que les faits qui lui sont reprochés par l'UPAC n'ont aucun fondement. Il s'est exprimé en vertu de l'article 71 du Règlement de l'Assemblée nationale selon lequel un député peut expliquer un fait qui le concerne avec la permission du président.

La Commission de l'administration publique souligne le vingtième anniversaire de sa création.

15 novembre 2017

Dans le cadre du 225^e anniversaire des institutions parlementaires du Québec, l'Assemblée nationale présente une table ronde sur les institutions parlementaires et la culture démocratique.



À la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, on peut admirer les bustes de trois figures de l'histoire parlementaire du Québec au XIX^e siècle. Le premier est celui de Pamphile Le May (1837-1918) **1**, écrivain, traducteur et premier responsable de la Bibliothèque de l'Assemblée législative du Québec (1867-1892). Son nom est donné en 1980 à l'édifice qui abrite la Bibliothèque.

Ce buste est une réalisation d'Henri Hébert (bronze, 1931).

La deuxième œuvre représente Pierre-Joseph-Olivier Chauveau (1820-1890) **2**, premier titulaire du poste de premier ministre du Québec (1867-1873), également homme de lettres et éducateur, qui a nommé d'ailleurs Le May à la fonction de bibliothécaire de la législature. En 1892, l'Assemblée a acquis la collection de Chauveau, l'un des ensembles documentaires les plus remarquables conservés au Québec.

Suzanne Gravel signe le buste de Chauveau (bronze, 2005).

Enfin, Luc Letellier de Saint-Just (1820-1881) **3**, troisième lieutenant-gouverneur du Québec (1876-1879), est représenté sur ce buste (plâtre, vers 1876) en tenue d'apparat.

Photos : Claude Mathieu